

NORMANDIE IMAGES

Association déclarée

Atrium, 115 Boulevard de l'Europe

76 100 ROUEN

-

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2025



SOFINOR AUDIT

N° de SIRET : 504 654 831 00016

Siège social : 195 Rue des Ajoncs Tournlaville BP 90,

50 110 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Société de commissariat aux comptes

Comptes annuels

Normandie Images

31/12/2025

Ce document contient 43 pages

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Rapport</i>	3
1.1	Rapport au 31/12/2025	4
2	<i>Comptes annuels</i>	5
2.1	Bilan Actif	6
2.2	Bilan Passif	7
2.3	Compte de résultat	8
3	<i>Annexe</i>	10
3.1	Annexe au 31/12/2025	11
4	<i>Comptes annuels détaillés</i>	34
4.1	Bilan actif (détail)	35
4.2	Bilan passif (détail)	37
4.3	Compte de résultat (détail)	39
4.4	Évaluation des contributions volontaires en nature (Détail)	43



Normandie Images

Rapport



Page : 3 / 43

Rydge Conseil
Expertise Comptable, Gestion sociale,
Conseil

71 avenue Antoine de Saint-Exupéry
BP 851
76235 BOIS GUILLAUME cedex

Téléphone : +33235526860

Site internet : www.rydge.fr

Association Normandie Images
115 boulevard de l'Europe
Pôle Régional des Savoirs
76100 ROUEN

A Bois Guillaume, le 1^{er} avril 2026

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association Normandie Image relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	2 134 288	€
• Total des produits d'exploitation :	2 246 411	€
• Déficit :	-8 334	€

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de compte

Rydge Conseil
Expertise comptable, Gestion sociale, Conseil

Emmanuel Seive
Expert-comptable



Normandie Images

Comptes annuels



Page : 5 / 43

Normandie Images

Actif			Au 31/12/2025			Au 31/12/2024	
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net	
Frais d'établissement (I)							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement	44 561	40 858	3 702	2 894	
		Donations temporaires d'usufruit					
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾					
		Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes					
	TOTAL		44 561	40 858	3 702	2 894	
	Immobilisations corporelles	Terrains	684 575	660 537	24 038	51 160	
		Constructions					
		Installations techniques, mat. et outillage industriels					
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					
	TOTAL		684 575	660 537	24 038	51 160	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations	1 295		1 295	585	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		1 295		1 295	585		
TOTAL		1 295		1 295	585		
Total (II)			730 433	701 396	29 036	54 640	
Actif circulant	Stocks et en cours						
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	44 271	4 027	40 243	36 533	
		Créances reçues par legs ou donations					
		Autres créances	526 137		526 137	655 730	
		Charges constatées d'avance	35 089		35 089	22 583	
	TOTAL		605 498	4 027	601 470	714 847	
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus					
		Disponibilités	1 503 780		1 503 780	1 519 307	
Total (III)			2 109 278	4 027	2 105 251	2 234 155	
Frais d'émission des emprunts (IV)							
Primes de remboursement des emprunts (V)							
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)							
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)			2 839 712	705 423	2 134 288	2 288 795	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)						

Normandie Images

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	601 332	601 332
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	407 588	432 911
	Excédent ou déficit de l'exercice	-8 334	-25 323
	Situation nette (sous-total)	1 000 586	1 008 920
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	10 702	43 019
	Provisions réglementées		
Total (I)		1 011 289	1 051 940
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	35 782	8 946
Total (II)		35 782	8 946
Provisions	Provisions pour risques	921	921
	Provisions pour charges	414 836	436 741
	Total (III)	415 757	437 662
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 108	70 776
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	235 562	201 281
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	78 684	172 156
	Produits constatés d'avance	304 101	346 032
Total (IV)		671 458	790 246
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		2 134 288	2 288 795
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Normandie Images

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	3 480	2 850
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service dont parrainages	127 617	161 677
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 079 720	2 102 284
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	21 905	24 906
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Charges d'exploitation	Utilisations des fonds dédiés	7 086	600
	Autres produits	6 601	1 067
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 246 411	2 293 386
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	456 225	508 012
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	121 410	128 881
	Salaires	1 074 826	1 123 094
	Cotisations sociales	470 967	464 558
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	32 734	54 989
Produits financiers	Dotations aux provisions	4 027	1 293
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	33 923	8 946
	Autres charges	80 880	97 499
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 274 996	2 387 276
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	-28 585	-93 890
	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	26 646	46 115
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Charges financières	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	26 646	46 115
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)		
	2. Résultat financier (III-IV)	26 646	46 115
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	-1 939	-47 774

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		34 253
Charges exceptionnelles (VI) Total		734
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		33 518
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 395	11 067
Total des produits (I + III + V)	2 273 057	2 373 754
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 281 391	2 399 078
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-8 334	-25 323
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	163 590	163 741
Bénévolat		
Total	163 590	163 741
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	163 590	163 741
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total	163 590	163 741



Normandie Images

Annexe



Page : 10 / 43

Association Normandie Images

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2025

Table des matières

1	Objet social	4
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	5
3	Description des moyens mis en œuvre	6
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	6
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	6
4.2	Evènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes	6
5	Principes et méthodes comptables	7
5.1	Principes généraux	7
5.1.1	Règlement comptable	7
5.1.2	Dérogations	7
5.1.3	Principales méthodes retenues lorsqu'il existe un choix de méthode ou lorsqu'il n'existe pas de méthode explicite applicable à la transaction	7
5.2	Changements comptables	7
5.2.1	Changement de réglementation comptable	7
5.2.2	Changement d'estimation	9
5.2.3	Corrections d'erreur	9
6	Informations relatives aux postes du bilan	10
6.1	Actif immobilisé	10
6.1.1	Tableau des immobilisations – Cadre général	11
6.1.2	Tableau des amortissements – Cadre général	12
6.2	Actif circulant	12
6.2.1	Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
6.2.2	Subventions d'exploitation à recevoir	13
6.2.3	Fonds d'aide à recevoir	13
6.3	Charges constatées d'avance	14
6.4	Fonds propres	14
6.4.2	Subventions d'investissement	16
6.5	Provisions et passifs éventuels	17
6.5.1	Tableau des provisions	17
6.5.2	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	17
6.5.3	Produits constatés d'avance	18
6.6	Dettes	19
6.6.1	Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	19
7	Informations relatives au Compte de résultat	19
7.1	Produits du compte de résultat	20
7.1.1	Cotisations	20
7.2	Résultat Financier	21
8	Informations concernant les contributions volontaires	21

9	Informations relatives à l'effectif	22
10	Honoraires des commissaires aux comptes	22
11	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avance et crédits alloués, engagement en matière de retraite, pensions...)	22

1 Objet social

L'objet social de Normandie Images est ainsi décrit dans les statuts :

« L'Association a pour objet l'accompagnement de la mise en œuvre de la politique publique régionale visant au développement du cinéma, de l'audiovisuel et de l'image animée en Normandie.

À ce titre, elle exerce une mission de pôle régional de ressources sur le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia, au service des professionnel(le)s, des collectivités et des publics : observation, veille, information, conseil, expertise, prospective. Elle participe à l'animation des réseaux professionnels.

L'Association peut développer toutes activités, fournir toutes prestations ou tous produits conformes à son objet. Elle peut intervenir notamment sur le champ de :

- La formation professionnelle continue ;
- La production et l'édition d'outils pédagogiques (papiers ou numériques) sur le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia. »

Les organes statutairement compétents de Normandie Images ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'Association intervient sur les axes suivants :

- Le soutien à la création et à la production cinématographique, audiovisuelle et multimédia
- L'accueil de tournages
- L'accompagnement des professionnels(les) des différents secteurs concernés
- Le développement économique, l'aide à la structuration et à la professionnalisation de la filière régionale du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia
- Le développement de tous les publics et leur accès à une offre culturelle diversifiée
- La sensibilisation, l'éducation aux images et la formation à une pratique artistique de qualité
- La contribution à la diffusion et à la valorisation des œuvres
- Le recensement, la préservation et la valorisation du patrimoine cinématographique et audiovisuel régional

A travers ces missions de services aux publics, l'Association vise en particulier à :

- Contribuer à l'aménagement et au maillage culturel du territoire régional
- Renforcer l'attractivité et la visibilité de la Normandie en matière de cinéma, d'audiovisuel et de multimédia
- Relever les défis liés aux innovations numériques, aux nouveaux médias et aux nouveaux usages

L'Association peut, notamment :

- Organiser toutes manifestations publiques, opérations de promotion, conférences, colloques ou publications, en France et à l'étranger
- S'assurer le concours de tout partenaire financier public, commercial, industriel ou autre, directement concerné par la mission, l'objet ou les activités de l'association, ou susceptible de l'être
- Réaliser, pour ses membres ou pour le compte de tiers, toutes études, recherches ou enquêtes, en rapport avec son objet
- Rémunérer des artistes et professionnels des secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia, conformément à la réglementation en vigueur
- Conventionner avec les ayants droit d'œuvres ou d'archives cinématographiques, audiovisuelles ou multimédia
- Et plus généralement, entreprendre toute action susceptible d'en faciliter la réalisation.

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements
 - o Logiciels : 2 000 €
 - o Matériel audiovisuel : 4 420 €
- Ressources humaines
 - o 24 permanents au 31 décembre 2025
 - o 1 assistant technique (9.5 mois)
 - o 1 comédien (2 cachets)
 - o 61 réalisateurs (156 cachets)
 - o 9 formateurs occasionnels (9 jours)
 - o 20 intervenants pédagogiques (126 heures)
 - o 52 lecteurs de scénarios (242 heures)

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.2 Evénements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

5.1.1 Règlement comptable

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2022-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

5.1.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation.

- Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- A la durée de l'exercice comptable.

5.1.3 Principales méthodes retenues lorsqu'il existe un choix de méthode ou lorsqu'il n'existe pas de méthode explicite applicable à la transaction

Notre entité n'est pas concernée par un choix de méthode comptable.

5.2 Changements comptables

Aucun changement comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

5.2.1 Changement de réglementation comptable

5.2.1.1 Première application du règlement ANC N° 2022-06

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative "Exercice N-1".

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils ont été arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés au paragraphe 11 de cette annexe.

— Au niveau du compte de résultat :

/ Les transferts de charges précédemment comptabilisés en produits d'exploitation continuent d'être présentés dans la colonne N-1 sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ». Leur montant global s'élève à 24 906 € et concerne les opérations suivantes :

- / Transferts de charges de personnel pour 15 000 €
- / Refacturations de charges d'exploitation pour 9 906 €

Suite à la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en dans les comptes et postes suivants du compte de résultat :

- / Indemnités d'assurance reçue : comptabilisés en 2025 pour un montant de 1 650 € au compte 7587 « Indemnités d'assurance » dans le poste « Autres produits.
- / Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment présentés en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « Produits exceptionnels » pour un montant de 31 253 €.

Ces quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sont comptabilisées en 2025 en produits d'exploitation sur la ligne « Concours publics et subventions d'exploitation » pour un montant de 32 317 €.

— Au niveau du bilan

- / Les charges constatées d'avance s'élevaient à 22 584 € au titre de 2024 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N-1, les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ».

Les charges constatées d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 35 089 € et sont présentées dans la rubrique « Créances ».

5.2.2 Changement d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.2.3 Corrections d'erreur

Notre entité n'a comptabilisé aucune correction d'erreur significative.

6 Informations relatives aux postes du bilan

6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Un composant séparé, qui n'a pas été identifié à l'origine, l'est ultérieurement si les conditions de comptabilisation prévues aux articles 212-1, 212-2 et 214-9 du règlement 2014-03 sont réunies, y compris pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions, si aucune provision pour gros entretien ou grande révision n'a été constatée. Si nécessaire, nous évaluons le coût du composant existant lors de l'acquisition ou de la construction du bien en utilisant le coût estimé des dépenses d'entretien faisant l'objet d'un programme pluriannuel de gros entretien ou grandes révisions, futur et identique. Dans tous les cas, la valeur nette du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

6.1.1 Tableau des immobilisations – Cadre général

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	42 562 €	2 000 €		44 562 €
Immobilisations corporelles	680 155 €	4 420 €		684 575 €
Immobilisations financières	585 €	711 €		1 296 €
Total	723 302 €	7 131 €		730 433 €

6.1.1.1 Développement des acquisitions

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			2 000 €		
Immobilisations corporelles			4 420 €		
Immobilisations financières			711 €		
Total			7 131 €		

6.1.2 Tableau des amortissements – Cadre général

Situations et mouvements						
		A	B	C	D	
Rubriques	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 à 3 ans	Linéaire	39 667 €	1 192 €		40 859 €
Immobilisations corporelles	1 à 10 ans	Linéaire	628 995 €	31 542 €		660 537 €
Total			668 662 €	32 734 €		701 396 €

6.1.2.1 Aménagement du cadre général – Développement de la colonne « Augmentations »

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		1 192 €		
Immobilisations corporelles		31 542 €		
Immobilisations financières				
Total		32 734 €		

6.2 Actif circulant

6.2.1 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	566 380 €	566 380 €	
Charges constatées d'avance	35 089 €	35 089 €	
Total	601 469 €	601 469 €	

6.2.2 Subventions d'exploitation à recevoir

— Région	375 000 €
— CNC	18 000 €

	393 000 €

6.2.3 Fonds d'aide à recevoir

— 4676320 – CNC solde 2017	85 040 €
----------------------------	----------

6.2.3.1 Comptabilisation des films et aides à la musique financés par le fonds d'aide

Le Fonds d'Aides à la création et à la production cinématographiques, audiovisuelles et multimédia de la Région Normandie soutient, avec la contribution du CNC et des collectivités territoriales, l'écriture, le développement et la production d'œuvres de courte ou longue durée, documentaires ou fictions, images différentes et nouveaux médias.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les services de la Région assurent directement l'attribution du fonds d'aide films aux bénéficiaires proposées par les commissions de lecture et d'examen des dossiers.

Normandie Images continue d'assurer la gestion et le suivi des fonds d'aide antérieurs à 2018.

Les aides à la musique sont allouées grâce à un budget spécifique de la SACEM accordé à Normandie Images qui attribue quatre aides à la musique par an.

Méthode de comptabilisation

- Comptabilisation en **467610** « Fonds d'aide engagé – convention non signée par le producteur » dès autorisation du financement du film par un procès-verbal du Conseil d'Administration.

Le détail des films figure en **Annexe I**.

Comptabilisation en **467611** pour les aides à la musique, détail en **Annexe III**.

- Inscription en **467620** « Fonds d'aide engagé – convention signée par le Producteur » lorsque la convention de production est signée entre Normandie Images et le producteur.

Le détail des films figure en **Annexe II**.

Comptabilisation en **467621** pour les aides à la musique, détail en **Annexe IV**.

- En contrepartie, il est comptabilisé au passif du bilan en **468710** « Fonds d'aide alloué par la Région et engagé » les sommes attribuées pour le fonds d'aide et en **468711** pour les aides à la musique.

Le détail des comptes se trouvent en annexes.

Les films sont maintenus au bilan jusqu'à ce que l'œuvre soit achevée.

Les fonds alloués au titre d'une année et non utilisés par l'association Normandie Images au 31 décembre sont inscrits au passif du bilan dans le compte **468720** « Dotation film non utilisée **468721** » Dotation musique non utilisée » ;

• Région – Reliquat fonds d'aide films non utilisé	22 171 €
• SACEM – Reliquat fonds d'aide musiques non utilisé	767 €

	22 938 €

Les fonds d'aide alloués pour les films et musiques autorisés et à reverser aux producteurs sont comptabilisés au passif du bilan :

- 46872035 « aide à la musique à reverser – convention signée » : 10 000 €

6.3 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 35 089 € et concernent l'exploitation.

6.4 Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	601 333 €							601 333 €
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	432 912 €	25 324 €						407 588 €
Excédent ou déficit de l'exercice	25 324 €	25 324 €		(8 334) €				(8 334) €
Situation nette (sous-total)	1 008 920 €	25 324 €		(8 334) €				1 000 587 €
Subventions d'investissement	43 019 €			10 169 €		42 485 €		10 702 €
Total	1 051 939 €			1 835 €		42 485 €		1 011 289 €

6.4.1.1 Fonds propres sans droit de reprise

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

Ils sont la contrepartie de biens ou de fonds qui ne peuvent être repris ni par leurs apporteurs, ni par les fondateurs, ni par les membres de l'entité.

Ce n'est le cas échéant qu'à la liquidation de l'entité qu'ils feront l'objet d'un traitement spécifique (l'apport à une autre entité ayant le même objet le plus fréquemment).

6.4.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

- Les subventions d'investissement, c'est-à-dire, les subventions dont bénéficie l'entreprise en vue d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées sont prises en compte immédiatement en produit dès qu'elles sont octroyées sans conditions.

Le reprise de la subvention est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

— Tableau de variation des subventions d'investissements

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :				
Affectées à des biens non renouvelables	70 521 €		42 486 €	28 035 €
Affectées à des biens renouvelables				
Quotes-parts virées au résultat :				
Affectées à des biens non renouvelables	27 502 €	32 317 €	42 486 €	17 333 €
Affectées à des biens renouvelables				
Montant net en fonds propres	43 019 €	(32 317) €		10 702 €

6.4.2.1 Subventions d'exploitation inscrites en fonds dédiés

Les sommes inscrites en fonds dédiés correspondent soit à la part non consommée s'il s'agit d'une convention annuelle dont le financeur ne réclame pas la restitution, soit à la part non consommée de la partie rattachée à l'exercice s'il s'agit d'une convention pluriannuelle.

Situations Ressources	Au début de l'exercice	Report (Augmentation)	Utilisation (Diminution)	En fin d'exercice
CNC		16 522 €		16 522 €
Région		17 401 €		17 401 €
DRAC	6 859 €	1 859 €	5 000 €	1 859 €
CD 76	2 087 €		2 087 €	0 €
Total	8 946 €	35 782 €	7 087 €	35 782 €

6.5 Provisions et passifs éventuels

6.5.1 Tableau des provisions

Tableau des provisions					
Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Provisions à la fin de l'exercice
			utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	921 €				921 €
Provisions pour charges	436 741 €		21 905 €		414 836 €
TOTAL	437 662 €		21 905 €		415 757 €

6.5.2 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite et avantages assimilés	Montant total de l'engagement	Prise en charge par l'assurance	Montant provisionné	Montant résiduel de l'engagement
Indemnités de départ en retraite	414 836 €		414 836 €	

Selon la recommandation ANC n°2013-02 l'entité a opté pour :

- La méthode (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

La principale hypothèse actuarielle est la suivante à la date de clôture :

- Taux d'actualisation iBoxx (€ Corporates AA 10+) : 3,96% contre 3.38% en 2024.

Pour la prise en compte de la mortalité, notre entité utilise le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

6.5.3 Produits constatés d'avance

Animations	
- Animation SPIP 27 CVI V de REUIL	320 €
- Animation SPIP 27 Evreux	4 010 €
- Animation Col Rollon TTE la Lumiere sur SEGPA	800 €
- Animation SPIP14 CP CAEN M le HIR	660 €
Uniformation	
- Honoraires TECH prise en charge UNIFORMATION PRAT	2 275 €
Prestation Attitude Manche	3 973 €
Prestation Bayeux	6 375 €
Prestation OT Cotentin	1 986 €
Subventions	283 703 €
Total des produits constatés d'avance	304 102 €

La Fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits comptabilisés d'avance ». Elle est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis.

6.6 Dettes

6.6.1 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	53 108 €	53 108 €		
Autres dettes	78 684 €	78 684 €		
Dettes fiscales et sociales	235 562 €	235 562 €		
Produits constatés d'avance	304 101 €	304 101 €		
Total	671 455 €	671 455 €		

7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

/ Produits d'exploitation :

- Cotisations,
- Produits de tiers financeurs,
- Utilisations des fonds dédiés ;

/ Charges :

- Aides financières,
- Reports en fonds dédiés ;

/ Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature.

7.1 Produits du compte de résultat

7.1.1 Cotisations

7.1.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

7.1.1.1.1 Subventions d'exploitation

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative en tenant compte toutefois des conditions d'octroi résolutives ou suspensives.

Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subventions d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges ».

7.1.1.2 Tableau des subventions et concours publics

L'information sur les montants des concours publics et les subventions qui nous ont été octroyés dans l'exercice est présentée sous forme du tableau suivant :

Tiers financeurs	Montant
Région	1 339 138 €
Ville du Havre	8 000 €
DRAC	489 503 €
CNC	98 010 €
Conseil Départemental 27	46 992 €
Conseil Départemental 76	12 000 €
Conseil Départemental 14	25 982 €
Conseil Départemental 50	9 500 €
Conseil Départemental 61	5 500 €
Rectorat	8 878 €
ARS Normandie	3 900 €
Total	2 047 403 €

7.2 Résultat Financier

Le résultat financier est composé de :

- Produits financiers sur livret	26 646 €
	26 646 €

8 Informations concernant les contributions volontaires

Convention de mise à disposition de locaux par la Région

La mise à disposition à titre gratuit est valorisée comme une prestation en nature octroyée par la Région pour un montant annuel de 128 674 € (dont 48 253 € de charges locatives et 80 421 € de mise à disposition gratuite des locaux) pour les locaux sis à Rouen, et de 34 917 € (dont 15 818 € de charges locatives et 19 099 € de mise à disposition gratuite des locaux) pour les locaux sis à Hérouville Saint Clair, soit un total de 163 592 €.

9 Informations relatives à l'effectif

L'effectif employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du code de commerce s'élève à 23,7 ETP.

L'information ci-dessus est ventilée par catégorie :

Réparation des effectifs par catégories	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	9
Agents de maîtrise et Techniciens	15
Total	24

10 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Montants TTC
Afférents à la certification des comptes	6 724 €
Afférents à la certification des informations en matière de durabilité	
Afférents aux services rendus autres que la certification des comptes	
Honoraires totaux	6 724 €

11 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avance et crédits alloués, engagement en matière de retraite, pensions...)

Le montant total des « rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature n'est pas communiqué car cela reviendrait à donner l'information d'une rémunération individuelle.

Ce montant est en pratique communiqué ici bien que son information soit normalement prévue dans le « compte financier » par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif ».

RYDGE Conseil vous accompagne dans vos différents projets professionnels.

A large, solid teal diagonal bar that starts from the bottom left and extends towards the top right, partially overlapping the text and logo.

Éclairer Entreprendre Réussir

rydge.fr

 RYDGE Conseil

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14 00024167 01, au capital social de 36 016 638 €, ayant son siège social sis 2 Avenue Gambetta Tour Egho 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903 309 490 (RCS Nanterre). TVA : FR03903309490

Crédits photos : Getty Images, iStock, Shutterstock, Adobe Stock,
tous droits réservés.



Normandie Images

Comptes annuels détaillés



Page : 34 / 43

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2025	31/12/2024	%
Concessions, brevets, licences, solutions informatiques et val. similaires	3 702,50	2 894,73	27.9
20510000 LOGICIELS	36 939,00	34 939,00	5.72
20800000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 622,45	7 622,45	
28051000 AMORTISSEMENTS LOGICIELS	-33 236,50	-32 044,27	-3.72
28080000 AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP	-7 622,45	-7 622,45	
Total des immobilisations incorporelles	3 702,50	2 894,73	27.9
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 038,58	51 160,60	-53.01
21540000 MATERIEL AUDIOVISUEL	389 703,09	385 282,95	1.15
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	248 985,23	248 985,23	
21840000 MOBILIER	33 950,23	33 950,23	
21850000 CENTRE DOCUMENTAIRE	11 937,23	11 937,23	
28154000 AMORT MATERIEL AUDIOVISUEL	-377 035,76	-355 303,34	-6.12
28183000 AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATI	-237 613,98	-227 804,24	-4.31
28184000 AMORTISSEMENT DU MOBILIER	-33 950,23	-33 950,23	
28185000 AMORTISSEMENTS CENTRE DOCUMENTAIRE	-11 937,23	-11 937,23	
Total des immobilisations corporelles	24 038,58	51 160,60	-53.01
Autres immobilisations financières	1 295,82	585,08	121.48
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉS	1 295,82	585,08	121.48
Total des immobilisations financières	1 295,82	585,08	121.48
Total de l'actif immobilisé	29 036,90	54 640,41	-46.86
Créances clients, usagers et comptes rattachés	40 243,23	36 533,45	10.15
41110000 CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS - VENTES DE BIENS OU D	39 610,81	14 418,65	174.72
41600000 CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS DOUTEUX OU LITIGIEUX	4 027,80	170,00	NS
41810000 CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS - FACTURES À ÉTABLIR	632,42	21 944,80	-97.12
49100000 DÉPRÉCIATION DES COMPTES D'USAGERS	-4 027,80	0,00	NS
Autres créances	526 137,99	655 730,66	-19.76
40910000 FOURNISSEURS - AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR C	0,00	750,88	-100
42500000 PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTES	0,00	651,97	-100
43790000 CHEQUES DEJEUNER	0,00	312,00	-100
43900000 ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR	3 593,38	0,00	NS
44170000 SUBVENTIONS EXPLOITATION A RECEVOIR	393 000,00	432 000,00	-9.03
46730000 AVANCE SUR TRESORERIE ASSO DIAZINTEREGIO	0,00	40 000,00	-100
46761100 AIDE A LA MUSIQUE ENGAGEE CONVENTIONS NON SIGNE	10 000,00	5 000,00	100
46762000 FONDS AIDE ENGAGE CONVENTIONS SIGNEES	20 000,00	50 000,00	-60
46762100 AIDE A LA MUSIQUE ENGAGEE CONVENTIONS SIGNEES	5 000,00	20 000,00	-75
46763200 FONDS AIDE A RECEVOIR CNC	85 040,01	85 040,01	
46780000 PRODUITS A RECEVOIR	9 504,60	0,00	NS
46870000 AUTRES PRODUITS À RECEVOIR	0,00	21 975,80	-100
Charges constatées d'avance	35 089,20	22 583,71	55.37
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	35 089,20	22 583,71	55.37
Total des créances	601 470,42	714 847,82	-15.86
Disponibilités	1 503 780,75	1 519 307,49	-1.02
51210000 SOCIETE GENERALE	21 978,49	4 298,36	411.32
51220000 SOCIETE GENERALE FONDS D AIDE	8,11	0,31	NS
51230000 COMPTE SUR LIVRET	1 455 158,82	1 468 902,24	-0.94
51880000 INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	26 635,33	46 106,58	-42.23

Page : 36 / 43

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2025	31/12/2024	%
Fonds propres complémentaires sans droit de reprise	601 332,90	601 332,90	
10241000 APPORT SANS DROIT DE REPRISE PI	509 706,65	509 706,65	
10242000 APPORT SANS DROIT DE REPRISE MDI	91 626,25	91 626,25	
Report à nouveau	407 588,08	432 911,84	-5.85
11000000 REPORT À NOUVEAU CRÉDITEUR	407 588,08	432 911,84	-5.85
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 334,15	-25 323,76	67.09
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 334,15	-25 323,76	67.09
Situation nette	1 000 586,83	1 008 920,98	-0.83
Subventions d'investissement	10 702,27	43 019,70	-75.12
13100000 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	28 035,69	70 521,60	-60.25
13900000 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE	-17 333,42	-27 501,90	36.97
Total des fonds propres	1 011 289,10	1 051 940,68	-3.86
Fonds dédiés	35 782,94	8 946,20	299.98
19400000 FONDS DÉDIÉS SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	35 782,94	8 946,20	299.98
Total des fonds reportés et dédiés	35 782,94	8 946,20	299.98
Provisions pour risques	921,58	921,58	
15110000 PROVISION POUR LITIGES	921,58	921,58	
Provisions pour charges	414 836,00	436 741,00	-5.02
15210000 PROVISIONS POUR PENSION	414 836,00	0,00	NS
15300000 PROVISION POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES	0,00	436 741,00	-100
Total des provisions	415 757,58	437 662,58	-5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 108,69	70 776,74	-24.96
40110000 FOURNISSEURS - ACHATS DE BIENS ET PRESTATIONS DE S	31 877,47	43 744,69	-27.13
40810000 FOURNISSEURS	21 231,22	27 032,05	-21.46
Dettes fiscales et sociales	235 562,98	201 281,19	17.03
42200000 CONSEIL D ETABLISSEMENT	2 789,48	3 731,23	-25.24
42820000 DETTES PROVISIONNÉES POUR CONGÉS À PAYER	89 161,36	68 861,41	29.48
42821000 PROVISIONS RTT	1 945,45	1 035,35	87.9
42860000 PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	1 884,07	0,00	NS
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	40 241,00	37 958,00	6.01
43130000 URSSAF LIMOUSIN	3 077,00	1 397,76	120.14
43720000 MUTUELLES	4 933,75	3 909,78	26.19
43730000 RETRAITE	10 905,46	11 429,05	-4.58
43731000 PREVOYANCE	1 064,82	1 073,54	-0.81
43740000 CHOMAGE INTERMITTENT	56,22	262,37	-78.57
43780000 CP DU SPECTACLE	71,72	333,33	-78.48
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER	48 391,12	37 325,35	29.65
43821000 PROVISIONS CHARGES RTT	1 051,45	560,01	87.76
43860000 ORGANISMES SOCIAUX - AUTRES CHARGES À PAYER	1 200,80	150,97	695.39
44210000 ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	3 379,00	2 923,00	15.6
44400000 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	6 395,00	11 068,00	-42.22
44710000 TAXE SUR LES SALAIRES	10 055,00	9 512,00	5.71
44730000 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS FPC	8 960,28	9 750,04	-8.1

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2025	31/12/2024	%
Autres dettes	78 684,91	172 156,17	-54.29
46700000 AUTRES COMPTES DÉBITEURS OU CRÉDITEURS	0,00	11 219,05	-100
46771000 FONDS AIDE ALLOUE PAR REGION ENGAGE	0,00	50 000,00	-100
46771100 AIDE A LA MUSIQUE ALLOUEE ENGAGEE	0,00	25 000,00	-100
46772000 DOTATIONS FILM NON UTILISEES	0,00	52 170,52	-100
46772100 DOTATIONS MUSIQUES NON UTILISEES	0,00	766,60	-100
46773000 AIDE A LA MUSIQUE A REVERSER NON SIGNEE	0,00	5 000,00	-100
46773100 AIDE A LA MUSIQUE A REVERSER	0,00	13 000,00	-100
46774000 FONDS AIDE A REVERSER FILMS NON TERMINEES	0,00	15 000,00	-100
46800000 AUTRES COMPTES CREDITEURS	3 247,79	0,00	NS
46871025 FONDS D'AIDE 2025, ALLOUE, ENGAGE	20 000,00	0,00	NS
46871124 AIDE MUSIQUE 2024 ALLOUEE ENGAGEE	5 000,00	0,00	NS
46871125 AIDE MUSIQUE 2025 ALLOUEE ENGAGEE	10 000,00	0,00	NS
46872000 DOTATIONS FILM NON UTILISEES	22 170,52	0,00	NS
46872035 AIDE A LA MUSIQUE 2025 A REVERSER	10 000,00	0,00	NS
46872100 DOTATION MUSIQUE NON UTILISEES	766,60	0,00	NS
46873000 AIDE A LA MUSIQUE RESTE A PAYER	1 500,00	0,00	NS
46874000 AIDE FILMS RESTE A PAYER	6 000,00	0,00	NS
Produits constatés d'avance	304 101,87	346 032,16	-12.12
48700000 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	304 101,87	346 032,16	-12.12
Total des dettes	671 458,45	790 246,26	-15.03
TOTAL PASSIF	2 134 288,07	2 288 795,72	-6.75

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2025	31/12/2024	%
Cotisations		3 480,00	2 850,00	22.11
75600000	COTISATIONS	3 480,00	2 850,00	22.11
Ventes de prestations de service		127 617,32	161 677,42	-21.07
70600000	PRESTATIONS DE SERVICES	19 944,52	15 864,52	25.72
70810000	ANIMATION	79 830,25	117 850,44	-32.26
70820000	DROITS DE DIFFUSION	27 442,55	27 962,46	-1.86
70821000	ANIMATION EDUCATION NATIONALE	400,00	0,00	NS
Concours publics et subventions d'exploitation		2 079 720,79	2 102 284,39	-1.07
74100000	REGION	0,00	1 338 602,18	-100
74100001	REGION - POURSUITE DES ACTIVITES	1 250 000,00	0,00	NS
74100002	REGION - LYCEENS, APPRENTIS AU CINE	38 796,92	0,00	NS
74100003	REGION - DIFFUSION	43 848,79	0,00	NS
74100004	REGION - PROJET CINE CONCERT, TRANS	5 000,00	0,00	NS
74100005	REGION - REGARDS	1 492,50	0,00	NS
74110002	VILLE DU HAVRE - CINE BEAT BOXE	2 000,00	0,00	NS
74114001	VILLE DU HAVRE - CINE CONCERT TRANS	3 000,00	0,00	NS
74115001	GIP LE HAVRE SEINE METROPOLE - CINE	3 000,00	0,00	NS
74120000	DRAC	0,00	555 844,90	-100
74120001	DRAC - SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT	98 000,00	0,00	NS
74120002	DRAC - MISSION DU POLE EDUCATION	100 000,00	0,00	NS
74120003	DRAC - COOR, FORMATION TPS SCOLAIRE	87 432,13	0,00	NS
74120004	DRAC - CONCEPT RESSOURCES PEDAGO, A	1 000,00	0,00	NS
74120005	DRAC - COOR, ANIM PASSEURS D'IMAGES	87 000,00	0,00	NS
74120007	DRAC - FORMATION ENSEIGNANTS BAC	874,45	0,00	NS
74120008	DRAC - PARTENARIAT CULTUREL OPT CIN	32 543,10	0,00	NS
74120009	DRAC - MATERNELLE AU CINEMA	4 500,00	0,00	NS
74120010	DRAC - APPEL A PROJETS	29 000,00	0,00	NS
74120011	DRAC - PLAN NUM, VALORISATION 2023	20 000,00	0,00	NS
74120012	DRAC - PLAN NUM, VALORISATION 2024	6 000,00	0,00	NS
74120015	DRAC - C'EST MON MATRIMOINE	4 000,00	0,00	NS
74120016	DRAC - LES VOIX DU PLACEMENT	1 673,10	0,00	NS
74120017	DRAC - ON N'EST PAS DES PNJ !	5 000,00	0,00	NS
74120018	DRAC - DE MOI A TOI	1 667,30	0,00	NS
74120022	DRAC - LE PRESENT AU FUTUR	5 000,00	0,00	NS
74120023	DRAC - IEM CINE REVES	1 000,00	0,00	NS
74120024	DRAC - LES MAUX INVISIBLES	4 813,42	0,00	NS
74130000	CNC	0,00	75 055,21	-100
74130001	CNC - SENSIBILISATION A L'ECRITURE	57 079,93	0,00	NS
74130002	CNC - AMBASSADEURS JEUNES DU CINEMA	27 500,00	0,00	NS
74130003	CNC - CINEMA & CITOYENNETE	7 650,00	0,00	NS
74130004	CNC - MATERNELLE AU CINEMA	1 779,86	0,00	NS
74130005	CNC - VOYAGE INSPIRATION LE HAVRE	4 000,00	0,00	NS
74140000	CONSEIL DEPARTEMENTAL 27	0,00	54 707,82	-100
74140001	CD 27 - ATELIERS IMAGES EN LIGNE	42 000,00	0,00	NS
74140002	CD 27 - PROJETS	4 992,18	0,00	NS
74150000	CONSEIL DEPARTEMENTAL 76	12 000,00	20 000,00	-40
74160000	CONSEIL DEPARTEMENTAL 14	0,00	22 143,67	-100
74160001	CD 14 - COLLEGE AU CINEMA 14	20 000,00	0,00	NS
74160002	CD 14 - PROJETS	3 956,33	0,00	NS
74160003	CD14 - ET APRÔS ?	1 698,60	0,00	NS
74160004	CD 14 - EXPLORATION DU GRAND AU PET	326,85	0,00	NS
74170000	CONSEIL DEPARTEMENTAL 50	9 500,00	10 000,00	-5
74180000	CONSEIL DEPARTEMENTAL 61	5 500,00	7 882,36	-30.22
74191000	RECTORAT	0,00	10 048,25	-100
74191001	EDUCATION NATIONALE - DSDEN 76	3 877,90	0,00	NS
74191002	EDUCATION NATIONALE - RECTORAT	5 000,00	0,00	NS
74192400	ARS NORMANDIE	0,00	8 000,00	-100
74192401	ARS - PROJET 2024-25 L'AMOUR AVEC U	3 900,00	0,00	NS
74700000	QUOTE PART DE SUBVENTIONS	32 317,43	0,00	NS
Ressources liées à la générosité du public		0,00	0,00	NS
	Ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00	NS

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2025	31/12/2024	%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		21 905,00	24 906,41	-12.05
78150000	REPRISE SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21 905,00	0,00	NS
79118000	TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	9 906,41	-100
79124000	TRANSFERT DE CHARGES DE PERSONNEL	0,00	15 000,00	-100
Utilisations des fonds dédiés		7 086,81	600,00	NS
78940000	REPORT DES RESSOURCES NON UTILISÉES SUR SUBVEN	7 086,81	600,00	NS
Autres produits		6 601,35	1 067,78	518.23
75870000	INDEMNITES D'ASSURANCE	1 649,60	0,00	NS
75880000	PRODUITS DE GESTION COURANTE	23,41	188,81	-87.6
77258000	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE SUR EXERCICE	4 928,34	878,97	460.69
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<i>2 246 411,27</i>	<i>2 293 386,00</i>	<i>-2.05</i>
Autres achats et charges externes		456 225,44	508 012,96	-10.19
60620000	FOURNITURES DE BUREAU	7 451,69	6 096,50	22.23
60630000	MATERIELS FONGIBLES	0,00	428,66	-100
60640000	PETIT EQUIPEMENT	5 703,14	2 490,59	128.99
61100000	PRESTATIONS DE SERVICES SUR ACTIONS	141 728,02	192 356,69	-26.32
61310000	LOCATION SALLES PROJECTIONS	7 089,97	10 444,49	-32.12
61320000	LOCATION LOGEMENTS MISSIONS	9 927,94	10 204,77	-2.71
61330000	LOCATION PHOTOCOPIEUR	7 732,12	7 628,96	1.35
61340000	LOCATION MATERIEL	27 774,24	28 739,56	-3.36
61350000	LOCATION VEHICULES	16 870,12	16 786,45	0.5
61360000	LOCATION FILMS	0,00	263,75	-100
61520000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	6 716,34	3 250,62	106.62
61560000	MAINTENANCE	4 258,01	4 494,95	-5.27
61610000	ASSURANCES	25 201,20	23 793,84	5.91
61810000	DOCUMENTATION	1 888,19	2 020,36	-6.54
61820000	FRAIS COLLOQUES SEMINAIRES	3 635,00	4 494,84	-19.13
62210000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	30 799,88	32 815,80	-6.14
62220000	HONORAIRES TECHNIQUES	8 575,80	15 315,30	-44.01
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	0,00	348,00	-100
62311000	PUBLICITE PUBLICATION REL PUBLIQUES	6 054,90	4 157,32	45.64
62320000	PLACES DE CINEMAS	8 173,10	2 763,70	195.73
62330000	FESTIVALS	6 939,80	6 627,80	4.71
62381000	COMPENSATIONS TARIFAIRES PASSEURS	1 099,00	2 821,80	-61.05
62480000	TRANSPORT DE MATERIEL	566,69	82,32	588.4
62510000	VOYAGES DEPLACEMENT	60 631,58	65 111,57	-6.88
62550000	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0,00	4 956,00	-100
62560000	MISSIONS/RECEPTIONS	48 081,40	40 058,19	20.03
62610000	FRAIS POSTAUX	3 702,07	3 986,71	-7.14
62620000	TELEPHONE	12 788,06	12 654,39	1.06
62750000	FRAIS BANCAIRES	1 299,60	664,60	95.55
62810000	COTISATIONS	1 466,00	1 560,00	-6.03
67228000	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS SUR EXERCICES ANTÉRI	71,58	594,43	-87.96
Impôts, taxes et versements assimilés		121 410,82	128 881,79	-5.8
63110000	TAXE SUR SALAIRES	84 014,05	90 113,75	-6.77
63310000	TRANSPORT	13 634,50	14 314,84	-4.75
63330000	FPC	23 668,27	24 381,53	-2.93
63580000	AUTRES DROITS	94,00	71,67	31.16
Salaires		1 074 826,57	1 123 094,43	-4.3
64110000	SALAIRES	905 909,41	956 491,10	-5.29
64112000	SALAIRES EXTERNES	92 452,59	89 161,65	3.69
64121000	PROVISION CONGES PAYES	20 299,95	-14 230,80	242.65
64121100	PROVISION RTT	910,10	115,08	690.84
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	18 400,00	13 200,00	39.39
64140000	INDEMNITES	34 098,45	77 982,29	-56.27

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2025	31/12/2024	%
64141000	PROVISION IFC	1 884,07	-934,24	301.67
64810000	AUTRES RÉMUNÉRATIONS	872,00	1 309,35	-33.4
Cotisations sociales		470 967,17	464 558,63	1.38
64510000	COTISATIONS SECURITE SOCIALE	239 190,83	239 954,84	-0.32
64520000	COTISATIONS MUTUELLE	54 140,95	52 130,40	3.86
64521000	PROVISION CHARGES SUR CONGES PAYES	11 065,77	-9 528,73	216.13
64521100	PROVISION CH. RTT	491,44	81,47	503.22
64530000	COTISATIONS RETRAITE & PREVOYANCE	82 987,30	98 547,02	-15.79
64540000	COTISATIONS CHOMAGE	44 997,08	46 795,40	-3.84
64560000	PROV CH IFC	1 033,49	-551,20	287.5
64581000	CP SPECTACLE	6 752,68	6 335,63	6.58
64720000	VERSEMENT AU CE	5 185,93	5 361,95	-3.28
64740000	CHEQUES DEJEUNER	21 136,19	21 954,12	-3.73
64750000	PHARMACIE ET MEDECINE DU TRAVAIL	3 985,51	3 477,73	14.6
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		32 734,39	54 989,07	-40.47
68111000	DOTATION AMORT. IMMO. INCORPORELLES	1 192,23	11 578,59	-89.7
68112000	DOTATION AMORT. IMMO. CORPORELLES	31 542,16	43 410,48	-27.34
Dotations aux provisions		4 027,80	1 293,58	211.37
68150000	DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	1 293,58	-100
68170000	DOTATION AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AC	4 027,80	0,00	NS
Reports en fonds dédiés		33 923,55	8 946,20	279.2
68940000	ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR SUBVENTIONS ATTRIBUÉ	33 923,55	8 946,20	279.2
Autres charges		80 880,69	97 499,40	-17.04
65160000	DROITS D'AUTEUR	58 897,97	73 081,92	-19.41
65180000	AUTRES DROITS	21 930,23	24 393,28	-10.1
65880000	CHARGES DE GESTION COURANTE	52,49	24,20	116.9
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>2 274 996,43</i>	<i>2 387 276,06</i>	<i>-4.7</i>
Résultat d'exploitation		-28 585,16	-93 890,06	69.55
Autres intérêts et produits assimilés		26 646,07	46 115,25	-42.22
76300000	REVENUS DES AUTRES CRÉANCES	10,74	8,67	23.88
76810000	PRODUITS FINANCIERS	26 635,33	46 106,58	-42.23
<i>Total des produits financiers</i>		<i>26 646,07</i>	<i>46 115,25</i>	<i>-42.22</i>
Résultat financier		26 646,07	46 115,25	-42.22
Résultat courant avant impôt		-1 939,09	-47 774,81	95.94
Produits exceptionnels		0,00	34 253,20	-100
77520000	PRODUIT DE CESSIION DES IMMOBILISATIONS CORPORELL	0,00	3 000,00	-100
77700000	QUOTE-PART DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIRÉE	0,00	31 253,20	-100
Charges exceptionnelles		0,00	734,49	-100
67520000	VNC	0,00	734,49	-100
Résultat exceptionnel		0,00	33 518,71	-100
Impôts sur les bénéfices		6 395,06	11 067,66	-42.22
69500000	IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DES PERSONNES MORALES NO	6 395,06	11 067,66	-42.22

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

[illegible]

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Évaluation des contributions volontaires en nature	31/12/2025	31/12/2024	%
Prestations en nature	163 590,60	163 741,70	-0.09
87100000 PRESTATIONS EN NATURE	163 590,60	163 741,70	-0.09
Total des contributions volontaires en nature	163 590,60	163 741,70	-0.09
Mises à disposition gratuite de biens	163 590,60	163 741,70	-0.09
86100000 MISE À DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	163 590,60	163 741,70	-0.09
Total des charges des contributions volontaires en nature	163 590,60	163 741,70	-0.09
MONTANT NET	0,00	0,00	NS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

NORMANDIE IMAGES

Association déclarée

Siège social : Atrium, 115 Boulevard de l'Europe
76 100 ROUEN

A l'assemblée générale de l'association NORMANDIE IMAGES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association NORMANDIE IMAGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 10 juin 2026,

Le Commissaire aux Comptes
SOFINOR AUDIT

Société représentée par
Gildas FATOUT
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Normandie Images

Actif			Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	44 561	40 858	3 702	2 894
		Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes				
	TOTAL		44 561	40 858	3 702	2 894
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, mat. et outillage industriels	684 575	660 537	24 038	51 160
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL		684 575	660 537	24 038	51 160
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
		Autres immobilisations financières	1 295		1 295	585
TOTAL		1 295		1 295	585	
		Total (II)	730 433	701 396	29 036	54 640
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	44 271	4 027	40 243	36 533
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	526 137		526 137	655 730
		Charges constatées d'avance	35 089		35 089	22 583
	TOTAL		605 498	4 027	601 470	714 847
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	1 503 780		1 503 780	1 519 307
		Total (III)	2 109 278	4 027	2 105 251	2 234 155
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	2 839 712	705 423	2 134 288	2 288 795
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)					

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	601 332	601 332
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	407 588	432 911
	Excédent ou déficit de l'exercice	-8 334	-25 323
	Situation nette (sous-total)	1 000 586	1 008 920
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	10 702	43 019
	Provisions réglementées		
Total (I)		1 011 289	1 051 940
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	35 782	8 946
Total (II)		35 782	8 946
Provisions	Provisions pour risques	921	921
	Provisions pour charges	414 836	436 741
	Total (III)	415 757	437 662
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 108	70 776
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	235 562	201 281
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	78 684	172 156
	Produits constatés d'avance	304 101	346 032
Total (IV)		671 458	790 246
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		2 134 288	2 288 795
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Normandie Images

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	3 480	2 850
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service dont parrainages	127 617	161 677
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 079 720	2 102 284
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	21 905	24 906
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Charges d'exploitation	Utilisations des fonds dédiés	7 086	600
	Autres produits	6 601	1 067
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 246 411	2 293 386
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	456 225	508 012
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	121 410	128 881
	Salaires	1 074 826	1 123 094
	Cotisations sociales	470 967	464 558
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	32 734	54 989
Produits financiers	Dotations aux provisions	4 027	1 293
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	33 923	8 946
	Autres charges	80 880	97 499
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 274 996	2 387 276
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	-28 585	-93 890
	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	26 646	46 115
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Charges financières	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	26 646	46 115
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)		
	2. Résultat financier (III-IV)	26 646	46 115
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	-1 939	-47 774

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		34 253
Charges exceptionnelles (VI) Total		734
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		33 518
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 395	11 067
Total des produits (I + III + V)	2 273 057	2 373 754
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 281 391	2 399 078
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-8 334	-25 323
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	163 590	163 741
Bénévolat		
Total	163 590	163 741
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	163 590	163 741
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total	163 590	163 741



Normandie Images

Annexe



Page : 10 / 43

Table des matières

1	Objet social	4
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	5
3	Description des moyens mis en œuvre	6
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	6
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	6
4.2	Evènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes	6
5	Principes et méthodes comptables	7
5.1	Principes généraux	7
5.1.1	Règlement comptable	7
5.1.2	Dérogations	7
5.1.3	Principales méthodes retenues lorsqu'il existe un choix de méthode ou lorsqu'il n'existe pas de méthode explicite applicable à la transaction	7
5.2	Changements comptables	7
5.2.1	Changement de réglementation comptable	7
5.2.2	Changement d'estimation	9
5.2.3	Corrections d'erreur	9
6	Informations relatives aux postes du bilan	10
6.1	Actif immobilisé	10
6.1.1	Tableau des immobilisations – Cadre général	11
6.1.2	Tableau des amortissements – Cadre général	12
6.2	Actif circulant	12
6.2.1	Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
6.2.2	Subventions d'exploitation à recevoir	13
6.2.3	Fonds d'aide à recevoir	13
6.3	Charges constatées d'avance	14
6.4	Fonds propres	14
6.4.2	Subventions d'investissement	16
6.5	Provisions et passifs éventuels	17
6.5.1	Tableau des provisions	17
6.5.2	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	17
6.5.3	Produits constatés d'avance	18
6.6	Dettes	19
6.6.1	Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	19
7	Informations relatives au Compte de résultat	19
7.1	Produits du compte de résultat	20
7.1.1	Cotisations	20
7.2	Résultat Financier	21
8	Informations concernant les contributions volontaires	21

9	Informations relatives à l'effectif	22
10	Honoraires des commissaires aux comptes	22
11	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avance et crédits alloués, engagement en matière de retraite, pensions...)	22

1 Objet social

L'objet social de Normandie Images est ainsi décrit dans les statuts :

« L'Association a pour objet l'accompagnement de la mise en œuvre de la politique publique régionale visant au développement du cinéma, de l'audiovisuel et de l'image animée en Normandie.

À ce titre, elle exerce une mission de pôle régional de ressources sur le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia, au service des professionnel(le)s, des collectivités et des publics : observation, veille, information, conseil, expertise, prospective. Elle participe à l'animation des réseaux professionnels.

L'Association peut développer toutes activités, fournir toutes prestations ou tous produits conformes à son objet. Elle peut intervenir notamment sur le champ de :

- La formation professionnelle continue ;
- La production et l'édition d'outils pédagogiques (papiers ou numériques) sur le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia. »

Les organes statutairement compétents de Normandie Images ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'Association intervient sur les axes suivants :

- Le soutien à la création et à la production cinématographique, audiovisuelle et multimédia
- L'accueil de tournages
- L'accompagnement des professionnels(les) des différents secteurs concernés
- Le développement économique, l'aide à la structuration et à la professionnalisation de la filière régionale du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia
- Le développement de tous les publics et leur accès à une offre culturelle diversifiée
- La sensibilisation, l'éducation aux images et la formation à une pratique artistique de qualité
- La contribution à la diffusion et à la valorisation des œuvres
- Le recensement, la préservation et la valorisation du patrimoine cinématographique et audiovisuel régional

A travers ces missions de services aux publics, l'Association vise en particulier à :

- Contribuer à l'aménagement et au maillage culturel du territoire régional
- Renforcer l'attractivité et la visibilité de la Normandie en matière de cinéma, d'audiovisuel et de multimédia
- Relever les défis liés aux innovations numériques, aux nouveaux médias et aux nouveaux usages

L'Association peut, notamment :

- Organiser toutes manifestations publiques, opérations de promotion, conférences, colloques ou publications, en France et à l'étranger
- S'assurer le concours de tout partenaire financier public, commercial, industriel ou autre, directement concerné par la mission, l'objet ou les activités de l'association, ou susceptible de l'être
- Réaliser, pour ses membres ou pour le compte de tiers, toutes études, recherches ou enquêtes, en rapport avec son objet
- Rémunérer des artistes et professionnels des secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia, conformément à la réglementation en vigueur
- Conventionner avec les ayants droit d'œuvres ou d'archives cinématographiques, audiovisuelles ou multimédia
- Et plus généralement, entreprendre toute action susceptible d'en faciliter la réalisation.

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements
 - o Logiciels : 2 000 €
 - o Matériel audiovisuel : 4 420 €
- Ressources humaines
 - o 24 permanents au 31 décembre 2025
 - o 1 assistant technique (9.5 mois)
 - o 1 comédien (2 cachets)
 - o 61 réalisateurs (156 cachets)
 - o 9 formateurs occasionnels (9 jours)
 - o 20 intervenants pédagogiques (126 heures)
 - o 52 lecteurs de scénarios (242 heures)

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.2 Evénements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

5.1.1 Règlement comptable

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2022-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

5.1.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation.

- Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- A la durée de l'exercice comptable.

5.1.3 Principales méthodes retenues lorsqu'il existe un choix de méthode ou lorsqu'il n'existe pas de méthode explicite applicable à la transaction

Notre entité n'est pas concernée par un choix de méthode comptable.

5.2 Changements comptables

Aucun changement comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

5.2.1 Changement de réglementation comptable

5.2.1.1 Première application du règlement ANC N° 2022-06

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative "Exercice N-1".

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils ont été arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés au paragraphe 11 de cette annexe.

— Au niveau du compte de résultat :

Les transferts de charges précédemment comptabilisés en produits d'exploitation continuent d'être présentés dans la colonne N-1 sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ». Leur montant global s'élève à 24 906 € et concerne les opérations suivantes :

- // Transferts de charges de personnel pour 15 000 €
- // Refacturations de charges d'exploitation pour 9 906 €

Suite à la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en dans les comptes et postes suivants du compte de résultat :

- // Indemnités d'assurance reçue : comptabilisés en 2025 pour un montant de 1 650 € au compte 7587 « Indemnités d'assurance » dans le poste « Autres produits.
- // Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment présentés en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « Produits exceptionnels » pour un montant de 31 253 €.

Ces quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sont comptabilisées en 2025 en produits d'exploitation sur la ligne « Concours publics et subventions d'exploitation » pour un montant de 32 317 €.

— Au niveau du bilan

- / Les charges constatées d'avance s'élevaient à 22 584 € au titre de 2024 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N-1, les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ».

Les charges constatées d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 35 089 € et sont présentées dans la rubrique « Créances ».

5.2.2 Changement d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.2.3 Corrections d'erreur

Notre entité n'a comptabilisé aucune correction d'erreur significative.

6 Informations relatives aux postes du bilan

6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Un composant séparé, qui n'a pas été identifié à l'origine, l'est ultérieurement si les conditions de comptabilisation prévues aux articles 212-1, 212-2 et 214-9 du règlement 2014-03 sont réunies, y compris pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions, si aucune provision pour gros entretien ou grande révision n'a été constatée. Si nécessaire, nous évaluons le coût du composant existant lors de l'acquisition ou de la construction du bien en utilisant le coût estimé des dépenses d'entretien faisant l'objet d'un programme pluriannuel de gros entretien ou grandes révisions, futur et identique. Dans tous les cas, la valeur nette du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

6.1.1 Tableau des immobilisations – Cadre général

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	42 562 €	2 000 €		44 562 €
Immobilisations corporelles	680 155 €	4 420 €		684 575 €
Immobilisations financières	585 €	711 €		1 296 €
Total	723 302 €	7 131 €		730 433 €

6.1.1.1 Développement des acquisitions

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			2 000 €		
Immobilisations corporelles			4 420 €		
Immobilisations financières			711 €		
Total			7 131 €		

6.1.2 Tableau des amortissements – Cadre général

Situations et mouvements			A	B	C	D
Rubriques	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 à 3 ans	Linéaire	39 667 €	1 192 €		40 859 €
Immobilisations corporelles	1 à 10 ans	Linéaire	628 995 €	31 542 €		660 537 €
Total			668 662 €	32 734 €		701 396 €

6.1.2.1 Aménagement du cadre général – Développement de la colonne « Augmentations »

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		1 192 €		
Immobilisations corporelles		31 542 €		
Immobilisations financières				
Total		32 734 €		

6.2 Actif circulant

6.2.1 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	566 380 €	566 380 €	
Charges constatées d'avance	35 089 €	35 089 €	
Total	601 469 €	601 469 €	

6.2.2 Subventions d'exploitation à recevoir

— Région	375 000 €
— CNC	18 000 €

	393 000 €

6.2.3 Fonds d'aide à recevoir

— 4676320 – CNC solde 2017	85 040 €
----------------------------	----------

6.2.3.1 Comptabilisation des films et aides à la musique financés par le fonds d'aide

Le Fonds d'Aides à la création et à la production cinématographiques, audiovisuelles et multimédia de la Région Normandie soutient, avec la contribution du CNC et des collectivités territoriales, l'écriture, le développement et la production d'œuvres de courte ou longue durée, documentaires ou fictions, images différentes et nouveaux médias.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les services de la Région assurent directement l'attribution du fonds d'aide films aux bénéficiaires proposées par les commissions de lecture et d'examen des dossiers.

Normandie Images continue d'assurer la gestion et le suivi des fonds d'aide antérieurs à 2018.

Les aides à la musique sont allouées grâce à un budget spécifique de la SACEM accordé à Normandie Images qui attribue quatre aides à la musique par an.

Méthode de comptabilisation

- Comptabilisation en **467610** « Fonds d'aide engagé – convention non signée par le producteur » dès autorisation du financement du film par un procès-verbal du Conseil d'Administration.

Le détail des films figure en **Annexe I**.

Comptabilisation en **467611** pour les aides à la musique, détail en **Annexe III**.

- Inscription en **467620** « Fonds d'aide engagé – convention signée par le Producteur » lorsque la convention de production est signée entre Normandie Images et le producteur.

Le détail des films figure en **Annexe II**.

Comptabilisation en **467621** pour les aides à la musique, détail en **Annexe IV**.

- En contrepartie, il est comptabilisé au passif du bilan en **468710** « Fonds d'aide alloué par la Région et engagé » les sommes attribuées pour le fonds d'aide et en **468711** pour les aides à la musique.

Le détail des comptes se trouvent en annexes.

Les films sont maintenus au bilan jusqu'à ce que l'œuvre soit achevée.

Les fonds alloués au titre d'une année et non utilisés par l'association Normandie Images au 31 décembre sont inscrits au passif du bilan dans le compte **468720** « Dotation film non utilisée **468721** » Dotation musique non utilisée » ;

• Région – Reliquat fonds d'aide films non utilisé	22 171 €
• SACEM – Reliquat fonds d'aide musiques non utilisé	767 €

	22 938 €

Les fonds d'aide alloués pour les films et musiques autorisés et à reverser aux producteurs sont comptabilisés au passif du bilan :

- 46872035 « aide à la musique à reverser – convention signée » : 10 000 €

6.3 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 35 089 € et concernent l'exploitation.

6.4 Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	
Fonds propres sans droit de reprise	601 333 €								601 333 €	
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	432 912 €		25 324 €						407 588 €	
Excédent ou déficit de l'exercice	25 324 €		25 324 €		(8 334) €				(8 334) €	
Situation nette (sous-total)	1 008 920 €		25 324 €		(8 334) €				1 000 587 €	
Subventions d'investissement	43 019 €				10 169 €		42 485 €		10 702 €	
Total	1 051 939 €				1 835 €		42 485 €		1 011 289 €	

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14 00024167 01, au capital social de 36 016 638 €, ayant son siège social sis 2 Avenue Gambetta Tour Echo 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903 309 490 (RCS Nanterre), TVA : FR03903309490

6.4.1.1 Fonds propres sans droit de reprise

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

Ils sont la contrepartie de biens ou de fonds qui ne peuvent être repris ni par leurs apporteurs, ni par les fondateurs, ni par les membres de l'entité.

Ce n'est le cas échéant qu'à la liquidation de l'entité qu'ils feront l'objet d'un traitement spécifique (l'apport à une autre entité ayant le même objet le plus fréquemment).

6.4.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

- Les subventions d'investissement, c'est-à-dire, les subventions dont bénéficie l'entreprise en vue d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées sont prises en compte immédiatement en produit dès qu'elles sont octroyées sans conditions.

Le reprise de la subvention est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

— Tableau de variation des subventions d'investissements

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :				
Affectées à des biens non renouvelables	70 521 €		42 486 €	28 035 €
Affectées à des biens renouvelables				
Quotes-parts virées au résultat :				
Affectées à des biens non renouvelables	27 502 €	32 317 €	42 486 €	17 333 €
Affectées à des biens renouvelables				
Montant net en fonds propres	43 019 €	(32 317) €		10 702 €

6.4.2.1 Subventions d'exploitation inscrites en fonds dédiés

Les sommes inscrites en fonds dédiés correspondent soit à la part non consommée s'il s'agit d'une convention annuelle dont le financeur ne réclame pas la restitution, soit à la part non consommée de la partie rattachée à l'exercice s'il s'agit d'une convention pluriannuelle.

Situations Ressources	Au début de l'exercice	Report (Augmentation)	Utilisation (Diminution)	En fin d'exercice
CNC		16 522 €		16 522 €
Région		17 401 €		17 401 €
DRAC	6 859 €	1 859 €	5 000 €	1 859 €
CD 76	2 087 €		2 087 €	0 €
Total	8 946 €	35 782 €	7 087 €	35 782 €

6.5 Provisions et passifs éventuels

6.5.1 Tableau des provisions

Tableau des provisions					
Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Provisions à la fin de l'exercice
			utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	921 €				921 €
Provisions pour charges	436 741 €		21 905 €		414 836 €
TOTAL	437 662 €		21 905 €		415 757 €

6.5.2 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite et avantages assimilés	Montant total de l'engagement	Prise en charge par l'assurance	Montant provisionné	Montant résiduel de l'engagement
Indemnités de départ en retraite	414 836 €		414 836 €	

Selon la recommandation ANC n°2013-02 l'entité a opté pour :

- La méthode (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

La principale hypothèse actuarielle est la suivante à la date de clôture :

- Taux d'actualisation iBoxx (€ Corporates AA 10+) : 3,96% contre 3.38% en 2024.

Pour la prise en compte de la mortalité, notre entité utilise le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

6.5.3 Produits constatés d'avance

Animations	
- Animation SPIP 27 CVI V de REUIL	320 €
- Animation SPIP 27 Evreux	4 010 €
- Animation Col Rollon TTE la Lumiere sur SEGPA	800 €
- Animation SPIP14 CP CAEN M le HIR	660 €
Uniformation	
- Honoraires TECH prise en charge UNIFORMATION PRAT	2 275 €
Prestation Attitude Manche	3 973 €
Prestation Bayeux	6 375 €
Prestation OT Cotentin	1 986 €
Subventions	283 703 €
Total des produits constatés d'avance	304 102 €

La Fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits comptabilisés d'avance ». Elle est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis.

6.6 Dettes

6.6.1 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	53 108 €	53 108 €		
Autres dettes	78 684 €	78 684 €		
Dettes fiscales et sociales	235 562 €	235 562 €		
Produits constatés d'avance	304 101 €	304 101 €		
Total	671 455 €	671 455 €		

7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

/ Produits d'exploitation :

- Cotisations,
- Produits de tiers financeurs,
- Utilisations des fonds dédiés ;

/ Charges :

- Aides financières,
- Reports en fonds dédiés ;

/ Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature.

7.1 Produits du compte de résultat

7.1.1 Cotisations

7.1.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

7.1.1.1 Subventions d'exploitation

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative en tenant compte toutefois des conditions d'octroi résolutives ou suspensives.

Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subventions d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges ».

7.1.1.2 Tableau des subventions et concours publics

L'information sur les montants des concours publics et les subventions qui nous ont été octroyés dans l'exercice est présentée sous forme du tableau suivant :

Tiers financeurs	Montant
Région	1 339 138 €
Ville du Havre	8 000 €
DRAC	489 503 €
CNC	98 010 €
Conseil Départemental 27	46 992 €
Conseil Départemental 76	12 000 €
Conseil Départemental 14	25 982 €
Conseil Départemental 50	9 500 €
Conseil Départemental 61	5 500 €
Rectorat	8 878 €
ARS Normandie	3 900 €
Total	2 047 403 €

7.2 Résultat Financier

Le résultat financier est composé de :

- Produits financiers sur livret	26 646 €
	26 646 €

8 Informations concernant les contributions volontaires

Convention de mise à disposition de locaux par la Région

La mise à disposition à titre gratuit est valorisée comme une prestation en nature octroyée par la Région pour un montant annuel de 128 674 € (dont 48 253 € de charges locatives et 80 421 € de mise à disposition gratuite des locaux) pour les locaux sis à Rouen, et de 34 917 € (dont 15 818 € de charges locatives et 19 099 € de mise à disposition gratuite des locaux) pour les locaux sis à Hérouville Saint Clair, soit un total de 163 592 €.

9 Informations relatives à l'effectif

L'effectif employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du code de commerce s'élève à 23,7 ETP.

L'information ci-dessus est ventilée par catégorie :

Répartition des effectifs par catégories	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	9
Agents de maîtrise et Techniciens	15
Total	24

10 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Montants TTC
Afférents à la certification des comptes	6 724 €
Afférents à la certification des informations en matière de durabilité	
Afférents aux services rendus autres que la certification des comptes	
Honoraires totaux	6 724 €

11 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avance et crédits alloués, engagement en matière de retraite, pensions...)

Le montant total des « rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature n'est pas communiqué car cela reviendrait à donner l'information d'une rémunération individuelle.

Ce montant est en pratique communiqué ici bien que son information soit normalement prévue dans le « compte financier » par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif ».

Comptes annuels

Normandie Images

31/12/2025

Ce document contient 43 pages

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Rapport</i>	3
1.1	Rapport au 31/12/2025	4
2	<i>Comptes annuels</i>	5
2.1	Bilan Actif	6
2.2	Bilan Passif	7
2.3	Compte de résultat	8
3	<i>Annexe</i>	10
3.1	Annexe au 31/12/2025	11
4	<i>Comptes annuels détaillés</i>	34
4.1	Bilan actif (détail)	35
4.2	Bilan passif (détail)	37
4.3	Compte de résultat (détail)	39
4.4	Évaluation des contributions volontaires en nature (Détail)	43



Normandie Images

Rapport



Page : 3 / 43

Rydge Conseil
Expertise Comptable, Gestion sociale,
Conseil

71 avenue Antoine de Saint-Exupéry
BP 851
76235 BOIS GUILLAUME cedex

Téléphone : +33235526860

Site internet : www.rydge.fr

Association Normandie Images
115 boulevard de l'Europe
Pôle Régional des Savoirs
76100 ROUEN

A Bois Guillaume, le 1^{er} avril 2026

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association Normandie Image relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	2 134 288	€
• Total des produits d'exploitation :	2 246 411	€
• Déficit :	-8 334	€

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de compte

Rydge Conseil
Expertise comptable, Gestion sociale, Conseil

Emmanuel Seive
Expert-comptable



Normandie Images

Comptes annuels



Page : 5 / 43

Actif			Au 31/12/2025			Au 31/12/2024	
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net	
Frais d'établissement (I)							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾ Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes	44 561	40 858	3 702	2 894	
		TOTAL	44 561	40 858	3 702	2 894	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Installations techniques, mat. et outillage industriels Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	684 575	660 537	24 038	51 160	
		TOTAL	684 575	660 537	24 038	51 160	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	1 295		1 295	585	
		TOTAL	1 295		1 295	585	
		Total (II)	730 433	701 396	29 036	54 640	
	Actif circulant	Stocks et en cours					
		Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres créances Charges constatées d'avance	44 271 526 137 35 089	4 027	40 243 526 137 35 089	36 533 655 730 22 583
TOTAL			605 498	4 027	601 470	714 847	
Divers			Instruments financiers à terme et jetons détenus Disponibilités	1 503 780		1 503 780	1 519 307
			Total (III)	2 109 278	4 027	2 105 251	2 234 155
Frais d'émission des emprunts (IV)							
Primes de remboursement des emprunts (V)							
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)							
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	2 839 712	705 423	2 134 288	2 288 795	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)						

Normandie Images

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	601 332	601 332
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	407 588	432 911
	Excédent ou déficit de l'exercice	-8 334	-25 323
	Situation nette (sous-total)	1 000 586	1 008 920
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	10 702	43 019
	Provisions réglementées		
Total (I)		1 011 289	1 051 940
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	35 782	8 946
Total (II)		35 782	8 946
Provisions	Provisions pour risques	921	921
	Provisions pour charges	414 836	436 741
	Total (III)	415 757	437 662
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 108	70 776
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	235 562	201 281
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	78 684	172 156
	Produits constatés d'avance	304 101	346 032
Total (IV)		671 458	790 246
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		2 134 288	2 288 795
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Normandie Images

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	3 480	2 850
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service dont parrainages	127 617	161 677
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 079 720	2 102 284
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	21 905	24 906
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Charges d'exploitation	Utilisations des fonds dédiés	7 086	600
	Autres produits	6 601	1 067
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 246 411	2 293 386
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	456 225	508 012
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	121 410	128 881
	Salaires	1 074 826	1 123 094
	Cotisations sociales	470 967	464 558
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	32 734	54 989
Produits financiers	Dotations aux provisions	4 027	1 293
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	33 923	8 946
	Autres charges	80 880	97 499
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 274 996	2 387 276
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	-28 585	-93 890
	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	26 646	46 115
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Charges financières	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	26 646	46 115
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)		
	2. Résultat financier (III-IV)	26 646	46 115
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	-1 939	-47 774

Normandie Images

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		34 253
Charges exceptionnelles (VI) Total		734
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		33 518
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 395	11 067
Total des produits (I + III + V)	2 273 057	2 373 754
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 281 391	2 399 078
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-8 334	-25 323
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	163 590	163 741
Bénévolat		
Total	163 590	163 741
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	163 590	163 741
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total	163 590	163 741



Normandie Images

Annexe



Page : 10 / 43

Association Normandie Images

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2025

Table des matières

1	Objet social	4
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	5
3	Description des moyens mis en œuvre	6
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	6
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	6
4.2	Evènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes	6
5	Principes et méthodes comptables	7
5.1	Principes généraux	7
5.1.1	Règlement comptable	7
5.1.2	Dérogations	7
5.1.3	Principales méthodes retenues lorsqu'il existe un choix de méthode ou lorsqu'il n'existe pas de méthode explicite applicable à la transaction	7
5.2	Changements comptables	7
5.2.1	Changement de réglementation comptable	7
5.2.2	Changement d'estimation	9
5.2.3	Corrections d'erreur	9
6	Informations relatives aux postes du bilan	10
6.1	Actif immobilisé	10
6.1.1	Tableau des immobilisations – Cadre général	11
6.1.2	Tableau des amortissements – Cadre général	12
6.2	Actif circulant	12
6.2.1	Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
6.2.2	Subventions d'exploitation à recevoir	13
6.2.3	Fonds d'aide à recevoir	13
6.3	Charges constatées d'avance	14
6.4	Fonds propres	14
6.4.2	Subventions d'investissement	16
6.5	Provisions et passifs éventuels	17
6.5.1	Tableau des provisions	17
6.5.2	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	17
6.5.3	Produits constatés d'avance	18
6.6	Dettes	19
6.6.1	Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	19
7	Informations relatives au Compte de résultat	19
7.1	Produits du compte de résultat	20
7.1.1	Cotisations	20
7.2	Résultat Financier	21
8	Informations concernant les contributions volontaires	21

9	Informations relatives à l'effectif	22
10	Honoraires des commissaires aux comptes	22
11	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avance et crédits alloués, engagement en matière de retraite, pensions...)	22

1 Objet social

L'objet social de Normandie Images est ainsi décrit dans les statuts :

« L'Association a pour objet l'accompagnement de la mise en œuvre de la politique publique régionale visant au développement du cinéma, de l'audiovisuel et de l'image animée en Normandie.

À ce titre, elle exerce une mission de pôle régional de ressources sur le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia, au service des professionnel(le)s, des collectivités et des publics : observation, veille, information, conseil, expertise, prospective. Elle participe à l'animation des réseaux professionnels.

L'Association peut développer toutes activités, fournir toutes prestations ou tous produits conformes à son objet. Elle peut intervenir notamment sur le champ de :

- La formation professionnelle continue ;
- La production et l'édition d'outils pédagogiques (papiers ou numériques) sur le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia. »

Les organes statutairement compétents de Normandie Images ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'Association intervient sur les axes suivants :

- Le soutien à la création et à la production cinématographique, audiovisuelle et multimédia
- L'accueil de tournages
- L'accompagnement des professionnels(les) des différents secteurs concernés
- Le développement économique, l'aide à la structuration et à la professionnalisation de la filière régionale du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia
- Le développement de tous les publics et leur accès à une offre culturelle diversifiée
- La sensibilisation, l'éducation aux images et la formation à une pratique artistique de qualité
- La contribution à la diffusion et à la valorisation des œuvres
- Le recensement, la préservation et la valorisation du patrimoine cinématographique et audiovisuel régional

A travers ces missions de services aux publics, l'Association vise en particulier à :

- Contribuer à l'aménagement et au maillage culturel du territoire régional
- Renforcer l'attractivité et la visibilité de la Normandie en matière de cinéma, d'audiovisuel et de multimédia
- Relever les défis liés aux innovations numériques, aux nouveaux médias et aux nouveaux usages

L'Association peut, notamment :

- Organiser toutes manifestations publiques, opérations de promotion, conférences, colloques ou publications, en France et à l'étranger
- S'assurer le concours de tout partenaire financier public, commercial, industriel ou autre, directement concerné par la mission, l'objet ou les activités de l'association, ou susceptible de l'être
- Réaliser, pour ses membres ou pour le compte de tiers, toutes études, recherches ou enquêtes, en rapport avec son objet
- Rémunérer des artistes et professionnels des secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia, conformément à la réglementation en vigueur
- Conventionner avec les ayants droit d'œuvres ou d'archives cinématographiques, audiovisuelles ou multimédia
- Et plus généralement, entreprendre toute action susceptible d'en faciliter la réalisation.

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements
 - o Logiciels : 2 000 €
 - o Matériel audiovisuel : 4 420 €
- Ressources humaines
 - o 24 permanents au 31 décembre 2025
 - o 1 assistant technique (9.5 mois)
 - o 1 comédien (2 cachets)
 - o 61 réalisateurs (156 cachets)
 - o 9 formateurs occasionnels (9 jours)
 - o 20 intervenants pédagogiques (126 heures)
 - o 52 lecteurs de scénarios (242 heures)

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.2 Evénements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

5.1.1 Règlement comptable

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2022-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

5.1.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation.

- Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- A la durée de l'exercice comptable.

5.1.3 Principales méthodes retenues lorsqu'il existe un choix de méthode ou lorsqu'il n'existe pas de méthode explicite applicable à la transaction

Notre entité n'est pas concernée par un choix de méthode comptable.

5.2 Changements comptables

Aucun changement comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

5.2.1 Changement de réglementation comptable

5.2.1.1 Première application du règlement ANC N° 2022-06

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative "Exercice N-1".

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils ont été arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés au paragraphe 11 de cette annexe.

— Au niveau du compte de résultat :

Les transferts de charges précédemment comptabilisés en produits d'exploitation continuent d'être présentés dans la colonne N-1 sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ». Leur montant global s'élève à 24 906 € et concerne les opérations suivantes :

- Les transferts de charges de personnel pour 15 000 €
- Refacturations de charges d'exploitation pour 9 906 €

Suite à la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en dans les comptes et postes suivants du compte de résultat :

- Indemnités d'assurance reçue : comptabilisés en 2025 pour un montant de 1 650 € au compte 7587 « Indemnités d'assurance » dans le poste « Autres produits.
- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment présentés en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « Produits exceptionnels » pour un montant de 31 253 €.

Ces quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sont comptabilisées en 2025 en produits d'exploitation sur la ligne « Concours publics et subventions d'exploitation » pour un montant de 32 317 €.

— Au niveau du bilan

- / Les charges constatées d'avance s'élevaient à 22 584 € au titre de 2024 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N-1, les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ».

Les charges constatées d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 35 089 € et sont présentées dans la rubrique « Créances ».

5.2.2 Changement d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.2.3 Corrections d'erreur

Notre entité n'a comptabilisé aucune correction d'erreur significative.

6 Informations relatives aux postes du bilan

6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Un composant séparé, qui n'a pas été identifié à l'origine, l'est ultérieurement si les conditions de comptabilisation prévues aux articles 212-1, 212-2 et 214-9 du règlement 2014-03 sont réunies, y compris pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions, si aucune provision pour gros entretien ou grande révision n'a été constatée. Si nécessaire, nous évaluons le coût du composant existant lors de l'acquisition ou de la construction du bien en utilisant le coût estimé des dépenses d'entretien faisant l'objet d'un programme pluriannuel de gros entretien ou grandes révisions, futur et identique. Dans tous les cas, la valeur nette du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

6.1.1 Tableau des immobilisations – Cadre général

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	42 562 €	2 000 €		44 562 €
Immobilisations corporelles	680 155 €	4 420 €		684 575 €
Immobilisations financières	585 €	711 €		1 296 €
Total	723 302 €	7 131 €		730 433 €

6.1.1.1 Développement des acquisitions

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			2 000 €		
Immobilisations corporelles			4 420 €		
Immobilisations financières			711 €		
Total			7 131 €		

6.1.2 Tableau des amortissements – Cadre général

Situations et mouvements			A	B	C	D
Rubriques	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 à 3 ans	Linéaire	39 667 €	1 192 €		40 859 €
Immobilisations corporelles	1 à 10 ans	Linéaire	628 995 €	31 542 €		660 537 €
Total			668 662 €	32 734 €		701 396 €

6.1.2.1 Aménagement du cadre général – Développement de la colonne « Augmentations »

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		1 192 €		
Immobilisations corporelles		31 542 €		
Immobilisations financières				
Total		32 734 €		

6.2 Actif circulant

6.2.1 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	566 380 €	566 380 €	
Charges constatées d'avance	35 089 €	35 089 €	
Total	601 469 €	601 469 €	

6.2.2 Subventions d'exploitation à recevoir

— Région	375 000 €
— CNC	18 000 €

	393 000 €

6.2.3 Fonds d'aide à recevoir

— 4676320 – CNC solde 2017	85 040 €
----------------------------	----------

6.2.3.1 Comptabilisation des films et aides à la musique financés par le fonds d'aide

Le Fonds d'Aides à la création et à la production cinématographiques, audiovisuelles et multimédia de la Région Normandie soutient, avec la contribution du CNC et des collectivités territoriales, l'écriture, le développement et la production d'œuvres de courte ou longue durée, documentaires ou fictions, images différentes et nouveaux médias.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les services de la Région assurent directement l'attribution du fonds d'aide films aux bénéficiaires proposées par les commissions de lecture et d'examen des dossiers.

Normandie Images continue d'assurer la gestion et le suivi des fonds d'aide antérieurs à 2018.

Les aides à la musique sont allouées grâce à un budget spécifique de la SACEM accordé à Normandie Images qui attribue quatre aides à la musique par an.

Méthode de comptabilisation

- Comptabilisation en **467610** « Fonds d'aide engagé – convention non signée par le producteur » dès autorisation du financement du film par un procès-verbal du Conseil d'Administration.

Le détail des films figure en **Annexe I**.

Comptabilisation en **467611** pour les aides à la musique, détail en **Annexe III**.

- Inscription en **467620** « Fonds d'aide engagé – convention signée par le Producteur » lorsque la convention de production est signée entre Normandie Images et le producteur.

Le détail des films figure en **Annexe II**.

Comptabilisation en **467621** pour les aides à la musique, détail en **Annexe IV**.

- En contrepartie, il est comptabilisé au passif du bilan en **468710** « Fonds d'aide alloué par la Région et engagé » les sommes attribuées pour le fonds d'aide et en **468711** pour les aides à la musique.

Le détail des comptes se trouvent en annexes.

Les films sont maintenus au bilan jusqu'à ce que l'œuvre soit achevée.

Les fonds alloués au titre d'une année et non utilisés par l'association Normandie Images au 31 décembre sont inscrits au passif du bilan dans le compte **468720** « Dotation film non utilisée **468721** » Dotation musique non utilisée » ;

• Région – Reliquat fonds d'aide films non utilisé	22 171 €
• SACEM – Reliquat fonds d'aide musiques non utilisé	767 €

	22 938 €

Les fonds d'aide alloués pour les films et musiques autorisés et à reverser aux producteurs sont comptabilisés au passif du bilan :

- 46872035 « aide à la musique à reverser – convention signée » : 10 000 €

6.3 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 35 089 € et concernent l'exploitation.

6.4 Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	601 333 €							601 333 €
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	432 912 €	25 324 €						407 588 €
Excédent ou déficit de l'exercice	25 324 €	25 324 €		(8 334) €				(8 334) €
Situation nette (sous-total)	1 008 920 €	25 324 €		(8 334) €				1 000 587 €
Subventions d'investissement	43 019 €			10 169 €		42 485 €		10 702 €
Total	1 051 939 €			1 835 €		42 485 €		1 011 289 €

6.4.1.1 Fonds propres sans droit de reprise

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

Ils sont la contrepartie de biens ou de fonds qui ne peuvent être repris ni par leurs apporteurs, ni par les fondateurs, ni par les membres de l'entité.

Ce n'est le cas échéant qu'à la liquidation de l'entité qu'ils feront l'objet d'un traitement spécifique (l'apport à une autre entité ayant le même objet le plus fréquemment).

6.4.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

- Les subventions d'investissement, c'est-à-dire, les subventions dont bénéficie l'entreprise en vue d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées sont prises en compte immédiatement en produit dès qu'elles sont octroyées sans conditions.

Le reprise de la subvention est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

— Tableau de variation des subventions d'investissements

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :				
Affectées à des biens non renouvelables	70 521 €		42 486 €	28 035 €
Affectées à des biens renouvelables				
Quotes-parts virées au résultat :				
Affectées à des biens non renouvelables	27 502 €	32 317 €	42 486 €	17 333 €
Affectées à des biens renouvelables				
Montant net en fonds propres	43 019 €	(32 317) €		10 702 €

6.4.2.1 Subventions d'exploitation inscrites en fonds dédiés

Les sommes inscrites en fonds dédiés correspondent soit à la part non consommée s'il s'agit d'une convention annuelle dont le financeur ne réclame pas la restitution, soit à la part non consommée de la partie rattachée à l'exercice s'il s'agit d'une convention pluriannuelle.

Ressources \ Situations	Au début de l'exercice	Report (Augmentation)	Utilisation (Diminution)	En fin d'exercice
CNC		16 522 €		16 522 €
Région		17 401 €		17 401 €
DRAC	6 859 €	1 859 €	5 000 €	1 859 €
CD 76	2 087 €		2 087 €	0 €
Total	8 946 €	35 782 €	7 087 €	35 782 €

6.5 Provisions et passifs éventuels

6.5.1 Tableau des provisions

Tableau des provisions					
Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Provisions à la fin de l'exercice
			utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	921 €				921 €
Provisions pour charges	436 741 €		21 905 €		414 836 €
TOTAL	437 662 €		21 905 €		415 757 €

6.5.2 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite et avantages assimilés	Montant total de l'engagement	Prise en charge par l'assurance	Montant provisionné	Montant résiduel de l'engagement
Indemnités de départ en retraite	414 836 €		414 836 €	

Selon la recommandation ANC n°2013-02 l'entité a opté pour :

- La méthode (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

La principale hypothèse actuarielle est la suivante à la date de clôture :

- Taux d'actualisation iBoxx (€ Corporates AA 10+) : 3,96% contre 3.38% en 2024.

Pour la prise en compte de la mortalité, notre entité utilise le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

6.5.3 Produits constatés d'avance

Animations	
- Animation SPIP 27 CVI V de REUIL	320 €
- Animation SPIP 27 Evreux	4 010 €
- Animation Col Rollon TTE la Lumiere sur SEGPA	800 €
- Animation SPIP14 CP CAEN M le HIR	660 €
Uniformation	
- Honoraires TECH prise en charge UNIFORMATION PRAT	2 275 €
Prestation Attitude Manche	3 973 €
Prestation Bayeux	6 375 €
Prestation OT Cotentin	1 986 €
Subventions	283 703 €
Total des produits constatés d'avance	304 102 €

La Fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits comptabilisés d'avance ». Elle est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis.

6.6 Dettes

6.6.1 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	53 108 €	53 108 €		
Autres dettes	78 684 €	78 684 €		
Dettes fiscales et sociales	235 562 €	235 562 €		
Produits constatés d'avance	304 101 €	304 101 €		
Total	671 455 €	671 455 €		

7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

/ Produits d'exploitation :

- Cotisations,
- Produits de tiers financeurs,
- Utilisations des fonds dédiés ;

/ Charges :

- Aides financières,
- Reports en fonds dédiés ;

/ Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature.

7.1 Produits du compte de résultat

7.1.1 Cotisations

7.1.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

7.1.1.1.1 Subventions d'exploitation

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative en tenant compte toutefois des conditions d'octroi résolutives ou suspensives.

Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subventions d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges ».

7.1.1.2 Tableau des subventions et concours publics

L'information sur les montants des concours publics et les subventions qui nous ont été octroyés dans l'exercice est présentée sous forme du tableau suivant :

Tiers financeurs	Montant
Région	1 339 138 €
Ville du Havre	8 000 €
DRAC	489 503 €
CNC	98 010 €
Conseil Départemental 27	46 992 €
Conseil Départemental 76	12 000 €
Conseil Départemental 14	25 982 €
Conseil Départemental 50	9 500 €
Conseil Départemental 61	5 500 €
Rectorat	8 878 €
ARS Normandie	3 900 €
Total	2 047 403 €

7.2 Résultat Financier

Le résultat financier est composé de :

- Produits financiers sur livret	26 646 €
	26 646 €

8 Informations concernant les contributions volontaires

Convention de mise à disposition de locaux par la Région

La mise à disposition à titre gratuit est valorisée comme une prestation en nature octroyée par la Région pour un montant annuel de 128 674 € (dont 48 253 € de charges locatives et 80 421 € de mise à disposition gratuite des locaux) pour les locaux sis à Rouen, et de 34 917 € (dont 15 818 € de charges locatives et 19 099 € de mise à disposition gratuite des locaux) pour les locaux sis à Hérouville Saint Clair, soit un total de 163 592 €.

9 Informations relatives à l'effectif

L'effectif employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du code de commerce s'élève à 23,7 ETP.

L'information ci-dessus est ventilée par catégorie :

Réparation des effectifs par catégories	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	9
Agents de maîtrise et Techniciens	15
Total	24

10 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Montants TTC
Afférents à la certification des comptes	6 724 €
Afférents à la certification des informations en matière de durabilité	
Afférents aux services rendus autres que la certification des comptes	
Honoraires totaux	6 724 €

11 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avance et crédits alloués, engagement en matière de retraite, pensions...)

Le montant total des « rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature n'est pas communiqué car cela reviendrait à donner l'information d'une rémunération individuelle.

Ce montant est en pratique communiqué ici bien que son information soit normalement prévue dans le « compte financier » par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif ».

RYDGE Conseil vous accompagne dans vos différents projets professionnels.

A large, solid teal diagonal bar that starts from the bottom left and extends towards the top right, partially overlapping the text and logo.

Éclairer Entreprendre Réussir

rydge.fr

 RYDGE Conseil

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14 00024167 01, au capital social de 36 016 638 €, ayant son siège social sis 2 Avenue Gambetta Tour Egho 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903 309 490 (RCS Nanterre). TVA : FR03903309490

Crédits photos : Getty Images, iStock, Shutterstock, Adobe Stock,
tous droits réservés.



Normandie Images

Comptes annuels détaillés



Page : 34 / 43

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2025	31/12/2024	%
Concessions, brevets, licences, solutions informatiques et val. similaires	3 702,50	2 894,73	27.9
20510000 LOGICIELS	36 939,00	34 939,00	5.72
20800000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 622,45	7 622,45	
28051000 AMORTISSEMENTS LOGICIELS	-33 236,50	-32 044,27	-3.72
28080000 AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP	-7 622,45	-7 622,45	
Total des immobilisations incorporelles	3 702,50	2 894,73	27.9
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 038,58	51 160,60	-53.01
21540000 MATERIEL AUDIOVISUEL	389 703,09	385 282,95	1.15
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	248 985,23	248 985,23	
21840000 MOBILIER	33 950,23	33 950,23	
21850000 CENTRE DOCUMENTAIRE	11 937,23	11 937,23	
28154000 AMORT MATERIEL AUDIOVISUEL	-377 035,76	-355 303,34	-6.12
28183000 AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATI	-237 613,98	-227 804,24	-4.31
28184000 AMORTISSEMENT DU MOBILIER	-33 950,23	-33 950,23	
28185000 AMORTISSEMENTS CENTRE DOCUMENTAIRE	-11 937,23	-11 937,23	
Total des immobilisations corporelles	24 038,58	51 160,60	-53.01
Autres immobilisations financières	1 295,82	585,08	121.48
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉS	1 295,82	585,08	121.48
Total des immobilisations financières	1 295,82	585,08	121.48
Total de l'actif immobilisé	29 036,90	54 640,41	-46.86
Créances clients, usagers et comptes rattachés	40 243,23	36 533,45	10.15
41110000 CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS - VENTES DE BIENS OU D	39 610,81	14 418,65	174.72
41600000 CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS DOUTEUX OU LITIGIEUX	4 027,80	170,00	NS
41810000 CLIENTS, ADHÉRENTS, USAGERS - FACTURES À ÉTABLIR	632,42	21 944,80	-97.12
49100000 DÉPRÉCIATION DES COMPTES D'USAGERS	-4 027,80	0,00	NS
Autres créances	526 137,99	655 730,66	-19.76
40910000 FOURNISSEURS - AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR C	0,00	750,88	-100
42500000 PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTES	0,00	651,97	-100
43790000 CHEQUES DEJEUNER	0,00	312,00	-100
43900000 ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR	3 593,38	0,00	NS
44170000 SUBVENTIONS EXPLOITATION A RECEVOIR	393 000,00	432 000,00	-9.03
46730000 AVANCE SUR TRESORERIE ASSO DIAZINTEREGIO	0,00	40 000,00	-100
46761100 AIDE A LA MUSIQUE ENGAGEE CONVENTIONS NON SIGNE	10 000,00	5 000,00	100
46762000 FONDS AIDE ENGAGE CONVENTIONS SIGNEES	20 000,00	50 000,00	-60
46762100 AIDE A LA MUSIQUE ENGAGEE CONVENTIONS SIGNEES	5 000,00	20 000,00	-75
46763200 FONDS AIDE A RECEVOIR CNC	85 040,01	85 040,01	
46780000 PRODUITS A RECEVOIR	9 504,60	0,00	NS
46870000 AUTRES PRODUITS À RECEVOIR	0,00	21 975,80	-100
Charges constatées d'avance	35 089,20	22 583,71	55.37
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	35 089,20	22 583,71	55.37
Total des créances	601 470,42	714 847,82	-15.86
Disponibilités	1 503 780,75	1 519 307,49	-1.02
51210000 SOCIETE GENERALE	21 978,49	4 298,36	411.32
51220000 SOCIETE GENERALE FONDS D AIDE	8,11	0,31	NS
51230000 COMPTE SUR LIVRET	1 455 158,82	1 468 902,24	-0.94
51880000 INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	26 635,33	46 106,58	-42.23

Page : 36 / 43

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2025	31/12/2024	%
Fonds propres complémentaires sans droit de reprise	601 332,90	601 332,90	
10241000 APPORT SANS DROIT DE REPRISE PI	509 706,65	509 706,65	
10242000 APPORT SANS DROIT DE REPRISE MDI	91 626,25	91 626,25	
Report à nouveau	407 588,08	432 911,84	-5.85
11000000 REPORT À NOUVEAU CRÉDITEUR	407 588,08	432 911,84	-5.85
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 334,15	-25 323,76	67.09
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 334,15	-25 323,76	67.09
Situation nette	1 000 586,83	1 008 920,98	-0.83
Subventions d'investissement	10 702,27	43 019,70	-75.12
13100000 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	28 035,69	70 521,60	-60.25
13900000 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE	-17 333,42	-27 501,90	36.97
Total des fonds propres	1 011 289,10	1 051 940,68	-3.86
Fonds dédiés	35 782,94	8 946,20	299.98
19400000 FONDS DÉDIÉS SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	35 782,94	8 946,20	299.98
Total des fonds reportés et dédiés	35 782,94	8 946,20	299.98
Provisions pour risques	921,58	921,58	
15110000 PROVISION POUR LITIGES	921,58	921,58	
Provisions pour charges	414 836,00	436 741,00	-5.02
15210000 PROVISIONS POUR PENSION	414 836,00	0,00	NS
15300000 PROVISION POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES	0,00	436 741,00	-100
Total des provisions	415 757,58	437 662,58	-5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 108,69	70 776,74	-24.96
40110000 FOURNISSEURS - ACHATS DE BIENS ET PRESTATIONS DE S	31 877,47	43 744,69	-27.13
40810000 FOURNISSEURS	21 231,22	27 032,05	-21.46
Dettes fiscales et sociales	235 562,98	201 281,19	17.03
42200000 CONSEIL D ETABLISSEMENT	2 789,48	3 731,23	-25.24
42820000 DETTES PROVISIONNÉES POUR CONGÉS À PAYER	89 161,36	68 861,41	29.48
42821000 PROVISIONS RTT	1 945,45	1 035,35	87.9
42860000 PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	1 884,07	0,00	NS
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	40 241,00	37 958,00	6.01
43130000 URSSAF LIMOUSIN	3 077,00	1 397,76	120.14
43720000 MUTUELLES	4 933,75	3 909,78	26.19
43730000 RETRAITE	10 905,46	11 429,05	-4.58
43731000 PREVOYANCE	1 064,82	1 073,54	-0.81
43740000 CHOMAGE INTERMITTENT	56,22	262,37	-78.57
43780000 CP DU SPECTACLE	71,72	333,33	-78.48
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER	48 391,12	37 325,35	29.65
43821000 PROVISIONS CHARGES RTT	1 051,45	560,01	87.76
43860000 ORGANISMES SOCIAUX - AUTRES CHARGES À PAYER	1 200,80	150,97	695.39
44210000 ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	3 379,00	2 923,00	15.6
44400000 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	6 395,00	11 068,00	-42.22
44710000 TAXE SUR LES SALAIRES	10 055,00	9 512,00	5.71
44730000 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS FPC	8 960,28	9 750,04	-8.1

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2025	31/12/2024	%
Autres dettes	78 684,91	172 156,17	-54.29
46700000 AUTRES COMPTES DÉBITEURS OU CRÉDITEURS	0,00	11 219,05	-100
46771000 FONDS AIDE ALLOUE PAR REGION ENGAGE	0,00	50 000,00	-100
46771100 AIDE A LA MUSIQUE ALLOUEE ENGAGEE	0,00	25 000,00	-100
46772000 DOTATIONS FILM NON UTILISEES	0,00	52 170,52	-100
46772100 DOTATIONS MUSIQUES NON UTILISEES	0,00	766,60	-100
46773000 AIDE A LA MUSIQUE A REVERSER NON SIGNEE	0,00	5 000,00	-100
46773100 AIDE A LA MUSIQUE A REVERSER	0,00	13 000,00	-100
46774000 FONDS AIDE A REVERSER FILMS NON TERMINEES	0,00	15 000,00	-100
46800000 AUTRES COMPTES CREDITEURS	3 247,79	0,00	NS
46871025 FONDS D'AIDE 2025, ALLOUE, ENGAGE	20 000,00	0,00	NS
46871124 AIDE MUSIQUE 2024 ALLOUEE ENGAGEE	5 000,00	0,00	NS
46871125 AIDE MUSIQUE 2025 ALLOUEE ENGAGEE	10 000,00	0,00	NS
46872000 DOTATIONS FILM NON UTILISEES	22 170,52	0,00	NS
46872035 AIDE A LA MUSIQUE 2025 A REVERSER	10 000,00	0,00	NS
46872100 DOTATION MUSIQUE NON UTILISEES	766,60	0,00	NS
46873000 AIDE A LA MUSIQUE RESTE A PAYER	1 500,00	0,00	NS
46874000 AIDE FILMS RESTE A PAYER	6 000,00	0,00	NS
Produits constatés d'avance	304 101,87	346 032,16	-12.12
48700000 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	304 101,87	346 032,16	-12.12
Total des dettes	671 458,45	790 246,26	-15.03
TOTAL PASSIF	2 134 288,07	2 288 795,72	-6.75

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2025	31/12/2024	%
Cotisations		3 480,00	2 850,00	22.11
75600000	COTISATIONS	3 480,00	2 850,00	22.11
Ventes de prestations de service		127 617,32	161 677,42	-21.07
70600000	PRESTATIONS DE SERVICES	19 944,52	15 864,52	25.72
70810000	ANIMATION	79 830,25	117 850,44	-32.26
70820000	DROITS DE DIFFUSION	27 442,55	27 962,46	-1.86
70821000	ANIMATION EDUCATION NATIONALE	400,00	0,00	NS
Concours publics et subventions d'exploitation		2 079 720,79	2 102 284,39	-1.07
74100000	REGION	0,00	1 338 602,18	-100
74100001	REGION - POURSUITE DES ACTIVITES	1 250 000,00	0,00	NS
74100002	REGION - LYCEENS, APPRENTIS AU CINE	38 796,92	0,00	NS
74100003	REGION - DIFFUSION	43 848,79	0,00	NS
74100004	REGION - PROJET CINE CONCERT, TRANS	5 000,00	0,00	NS
74100005	REGION - REGARDS	1 492,50	0,00	NS
74110002	VILLE DU HAVRE - CINE BEAT BOXE	2 000,00	0,00	NS
74114001	VILLE DU HAVRE - CINE CONCERT TRANS	3 000,00	0,00	NS
74115001	GIP LE HAVRE SEINE METROPOLE - CINE	3 000,00	0,00	NS
74120000	DRAC	0,00	555 844,90	-100
74120001	DRAC - SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT	98 000,00	0,00	NS
74120002	DRAC - MISSION DU POLE EDUCATION	100 000,00	0,00	NS
74120003	DRAC - COOR, FORMATION TPS SCOLAIRE	87 432,13	0,00	NS
74120004	DRAC - CONCEPT RESSOURCES PEDAGO, A	1 000,00	0,00	NS
74120005	DRAC - COOR, ANIM PASSEURS D'IMAGES	87 000,00	0,00	NS
74120007	DRAC - FORMATION ENSEIGNANTS BAC	874,45	0,00	NS
74120008	DRAC - PARTENARIAT CULTUREL OPT CIN	32 543,10	0,00	NS
74120009	DRAC - MATERNELLE AU CINEMA	4 500,00	0,00	NS
74120010	DRAC - APPEL A PROJETS	29 000,00	0,00	NS
74120011	DRAC - PLAN NUM, VALORISATION 2023	20 000,00	0,00	NS
74120012	DRAC - PLAN NUM, VALORISATION 2024	6 000,00	0,00	NS
74120015	DRAC - C'EST MON MATRIMOINE	4 000,00	0,00	NS
74120016	DRAC - LES VOIX DU PLACEMENT	1 673,10	0,00	NS
74120017	DRAC - ON N'EST PAS DES PNJ !	5 000,00	0,00	NS
74120018	DRAC - DE MOI A TOI	1 667,30	0,00	NS
74120022	DRAC - LE PRESENT AU FUTUR	5 000,00	0,00	NS
74120023	DRAC - IEM CINE REVES	1 000,00	0,00	NS
74120024	DRAC - LES MAUX INVISIBLES	4 813,42	0,00	NS
74130000	CNC	0,00	75 055,21	-100
74130001	CNC - SENSIBILISATION A L'ECRITURE	57 079,93	0,00	NS
74130002	CNC - AMBASSADEURS JEUNES DU CINEMA	27 500,00	0,00	NS
74130003	CNC - CINEMA & CITOYENNETE	7 650,00	0,00	NS
74130004	CNC - MATERNELLE AU CINEMA	1 779,86	0,00	NS
74130005	CNC - VOYAGE INSPIRATION LE HAVRE	4 000,00	0,00	NS
74140000	CONSEIL DEPARTEMENTAL 27	0,00	54 707,82	-100
74140001	CD 27 - ATELIERS IMAGES EN LIGNE	42 000,00	0,00	NS
74140002	CD 27 - PROJETS	4 992,18	0,00	NS
74150000	CONSEIL DEPARTEMENTAL 76	12 000,00	20 000,00	-40
74160000	CONSEIL DEPARTEMENTAL 14	0,00	22 143,67	-100
74160001	CD 14 - COLLEGE AU CINEMA 14	20 000,00	0,00	NS
74160002	CD 14 - PROJETS	3 956,33	0,00	NS
74160003	CD14 - ET APRÔS ?	1 698,60	0,00	NS
74160004	CD 14 - EXPLORATION DU GRAND AU PET	326,85	0,00	NS
74170000	CONSEIL DEPARTEMENTAL 50	9 500,00	10 000,00	-5
74180000	CONSEIL DEPARTEMENTAL 61	5 500,00	7 882,36	-30.22
74191000	RECTORAT	0,00	10 048,25	-100
74191001	EDUCATION NATIONALE - DSDEN 76	3 877,90	0,00	NS
74191002	EDUCATION NATIONALE - RECTORAT	5 000,00	0,00	NS
74192400	ARS NORMANDIE	0,00	8 000,00	-100
74192401	ARS - PROJET 2024-25 L'AMOUR AVEC U	3 900,00	0,00	NS
74700000	QUOTE PART DE SUBVENTIONS	32 317,43	0,00	NS
Ressources liées à la générosité du public		0,00	0,00	NS
	Ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00	NS

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2025	31/12/2024	%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		21 905,00	24 906,41	-12.05
78150000	REPRISE SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21 905,00	0,00	NS
79118000	TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	9 906,41	-100
79124000	TRANSFERT DE CHARGES DE PERSONNEL	0,00	15 000,00	-100
Utilisations des fonds dédiés		7 086,81	600,00	NS
78940000	REPORT DES RESSOURCES NON UTILISÉES SUR SUBVEN	7 086,81	600,00	NS
Autres produits		6 601,35	1 067,78	518.23
75870000	INDEMNITES D'ASSURANCE	1 649,60	0,00	NS
75880000	PRODUITS DE GESTION COURANTE	23,41	188,81	-87.6
77258000	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE SUR EXERCICE	4 928,34	878,97	460.69
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<i>2 246 411,27</i>	<i>2 293 386,00</i>	<i>-2.05</i>
Autres achats et charges externes		456 225,44	508 012,96	-10.19
60620000	FOURNITURES DE BUREAU	7 451,69	6 096,50	22.23
60630000	MATERIELS FONGIBLES	0,00	428,66	-100
60640000	PETIT EQUIPEMENT	5 703,14	2 490,59	128.99
61100000	PRESTATIONS DE SERVICES SUR ACTIONS	141 728,02	192 356,69	-26.32
61310000	LOCATION SALLES PROJECTIONS	7 089,97	10 444,49	-32.12
61320000	LOCATION LOGEMENTS MISSIONS	9 927,94	10 204,77	-2.71
61330000	LOCATION PHOTOCOPIEUR	7 732,12	7 628,96	1.35
61340000	LOCATION MATERIEL	27 774,24	28 739,56	-3.36
61350000	LOCATION VEHICULES	16 870,12	16 786,45	0.5
61360000	LOCATION FILMS	0,00	263,75	-100
61520000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	6 716,34	3 250,62	106.62
61560000	MAINTENANCE	4 258,01	4 494,95	-5.27
61610000	ASSURANCES	25 201,20	23 793,84	5.91
61810000	DOCUMENTATION	1 888,19	2 020,36	-6.54
61820000	FRAIS COLLOQUES SEMINAIRES	3 635,00	4 494,84	-19.13
62210000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	30 799,88	32 815,80	-6.14
62220000	HONORAIRES TECHNIQUES	8 575,80	15 315,30	-44.01
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	0,00	348,00	-100
62311000	PUBLICITE PUBLICATION REL PUBLIQUES	6 054,90	4 157,32	45.64
62320000	PLACES DE CINEMAS	8 173,10	2 763,70	195.73
62330000	FESTIVALS	6 939,80	6 627,80	4.71
62381000	COMPENSATIONS TARIFAIRES PASSEURS	1 099,00	2 821,80	-61.05
62480000	TRANSPORT DE MATERIEL	566,69	82,32	588.4
62510000	VOYAGES DEPLACEMENT	60 631,58	65 111,57	-6.88
62550000	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0,00	4 956,00	-100
62560000	MISSIONS/RECEPTIONS	48 081,40	40 058,19	20.03
62610000	FRAIS POSTAUX	3 702,07	3 986,71	-7.14
62620000	TELEPHONE	12 788,06	12 654,39	1.06
62750000	FRAIS BANCAIRES	1 299,60	664,60	95.55
62810000	COTISATIONS	1 466,00	1 560,00	-6.03
67228000	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS SUR EXERCICES ANTÉRI	71,58	594,43	-87.96
Impôts, taxes et versements assimilés		121 410,82	128 881,79	-5.8
63110000	TAXE SUR SALAIRES	84 014,05	90 113,75	-6.77
63310000	TRANSPORT	13 634,50	14 314,84	-4.75
63330000	FPC	23 668,27	24 381,53	-2.93
63580000	AUTRES DROITS	94,00	71,67	31.16
Salaires		1 074 826,57	1 123 094,43	-4.3
64110000	SALAIRES	905 909,41	956 491,10	-5.29
64112000	SALAIRES EXTERNES	92 452,59	89 161,65	3.69
64121000	PROVISION CONGES PAYES	20 299,95	-14 230,80	242.65
64121100	PROVISION RTT	910,10	115,08	690.84
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	18 400,00	13 200,00	39.39
64140000	INDEMNITES	34 098,45	77 982,29	-56.27

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2025	31/12/2024	%
64141000	PROVISION IFC	1 884,07	-934,24	301.67
64810000	AUTRES RÉMUNÉRATIONS	872,00	1 309,35	-33.4
Cotisations sociales		470 967,17	464 558,63	1.38
64510000	COTISATIONS SECURITE SOCIALE	239 190,83	239 954,84	-0.32
64520000	COTISATIONS MUTUELLE	54 140,95	52 130,40	3.86
64521000	PROVISION CHARGES SUR CONGES PAYES	11 065,77	-9 528,73	216.13
64521100	PROVISION CH. RTT	491,44	81,47	503.22
64530000	COTISATIONS RETRAITE & PREVOYANCE	82 987,30	98 547,02	-15.79
64540000	COTISATIONS CHOMAGE	44 997,08	46 795,40	-3.84
64560000	PROV CH IFC	1 033,49	-551,20	287.5
64581000	CP SPECTACLE	6 752,68	6 335,63	6.58
64720000	VERSEMENT AU CE	5 185,93	5 361,95	-3.28
64740000	CHEQUES DEJEUNER	21 136,19	21 954,12	-3.73
64750000	PHARMACIE ET MEDECINE DU TRAVAIL	3 985,51	3 477,73	14.6
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		32 734,39	54 989,07	-40.47
68111000	DOTATION AMORT. IMMO. INCORPORELLES	1 192,23	11 578,59	-89.7
68112000	DOTATION AMORT. IMMO. CORPORELLES	31 542,16	43 410,48	-27.34
Dotations aux provisions		4 027,80	1 293,58	211.37
68150000	DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	1 293,58	-100
68170000	DOTATION AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AC	4 027,80	0,00	NS
Reports en fonds dédiés		33 923,55	8 946,20	279.2
68940000	ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR SUBVENTIONS ATTRIBUÉ	33 923,55	8 946,20	279.2
Autres charges		80 880,69	97 499,40	-17.04
65160000	DROITS D'AUTEUR	58 897,97	73 081,92	-19.41
65180000	AUTRES DROITS	21 930,23	24 393,28	-10.1
65880000	CHARGES DE GESTION COURANTE	52,49	24,20	116.9
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>2 274 996,43</i>	<i>2 387 276,06</i>	<i>-4.7</i>
Résultat d'exploitation		-28 585,16	-93 890,06	69.55
Autres intérêts et produits assimilés		26 646,07	46 115,25	-42.22
76300000	REVENUS DES AUTRES CRÉANCES	10,74	8,67	23.88
76810000	PRODUITS FINANCIERS	26 635,33	46 106,58	-42.23
<i>Total des produits financiers</i>		<i>26 646,07</i>	<i>46 115,25</i>	<i>-42.22</i>
Résultat financier		26 646,07	46 115,25	-42.22
Résultat courant avant impôt		-1 939,09	-47 774,81	95.94
Produits exceptionnels		0,00	34 253,20	-100
77520000	PRODUIT DE CESSIION DES IMMOBILISATIONS CORPORELL	0,00	3 000,00	-100
77700000	QUOTE-PART DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIRÉE	0,00	31 253,20	-100
Charges exceptionnelles		0,00	734,49	-100
67520000	VNC	0,00	734,49	-100
Résultat exceptionnel		0,00	33 518,71	-100
Impôts sur les bénéfices		6 395,06	11 067,66	-42.22
69500000	IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DES PERSONNES MORALES NO	6 395,06	11 067,66	-42.22

Normandie Images

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

[illegible]

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Évaluation des contributions volontaires en nature	31/12/2025	31/12/2024	%
Prestations en nature	163 590,60	163 741,70	-0.09
87100000 PRESTATIONS EN NATURE	163 590,60	163 741,70	-0.09
Total des contributions volontaires en nature	163 590,60	163 741,70	-0.09
Mises à disposition gratuite de biens	163 590,60	163 741,70	-0.09
86100000 MISE À DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	163 590,60	163 741,70	-0.09
Total des charges des contributions volontaires en nature	163 590,60	163 741,70	-0.09
MONTANT NET	0,00	0,00	NS